

Quimper Cornouaille Développement

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2013



Photo : QCD

Sommaire

	Page
Temps forts 2013	4
Urbanisme et aménagement	6
Économie	16
Énergie	28
Projets de territoire	34
Observation et ressources	40
Vie institutionnelle	43
Programme partenarial de travail 2014	47
L'équipe de Quimper Cornouaille Développement	51
Les publications de Quimper Cornouaille Développement	52





Propos introductif

Après la création de l'Agence en 2010, l'intégration des missions du Pays de Cornouaille en 2011 et l'installation de la structure dans la plénitude de son périmètre d'action en 2012, l'année 2013 aura été celle de l'arrivée à maturité de Quimper Cornouaille Développement, traduite par une production importante dans tous ses domaines d'action.

Sans négliger les activités et dossiers plus courants, les productions suivantes, qui vont de la gouvernance cornouaillaise au développement économique, à l'urbanisme et à l'énergie, méritent cependant d'être relevées :

- Finalisation et valorisation de la démarche prospective « Cornouaille 2030 » : séminaire, actes et documents au printemps, diffusion presse, forum Internet et présentations dans les EPCI à l'automne ;
- Implication soutenue dans la préparation du pacte d'avenir pour la Bretagne et des contractualisations 2014-2020 : suivi des réseaux, documents et réunions régionales, production d'interventions pour Quimper Communauté et la Cornouaille ;
- Lancement des études de caractérisation de la Destination touristique « Quimper-Cornouaille » ;
- Intensification de la démarche ialys en pilotage renforcé avec la CCI sur le cluster et appui à Quimper Communauté sur l'étude de faisabilité d'un centre grand public ;
- Livraison du diagnostic et de l'atlas des Zones d'Activités en Cornouaille, coproduit avec la CCI et l'ensemble des communautés cornouaillaises ;
- Finalisation de l'Enquête Déplacements des ménages en Cornouaille et réalisation d'une première exploitation standard ;
- Finalisation des Programmes Locaux de l'Habitat de sept communautés membres, représentant les deux-tiers de la population cornouaillaise ;
- Travaux inter-agences bretonnes : armature urbaine bretonne et prospective DATAR, étude de scénarios Rennes-Nantes-Brest-Quimper pour RFF, atlas de Bretagne sud ;
- Elaboration concertée du diagnostic « mer de Cornouaille », base d'un projet maritime cornouaillais ;
- Implication à l'appui du projet d'énergie marine renouvelable en baie d'Audierne ;
- Développement du Conseil en Énergie Partagé auprès des communes et du volume d'activité de l'Espace Info Energie à travers le guichet unique de rénovation thermique.

Tout cela et bien d'autres travaux sont exposés avec plus de détails dans le présent rapport d'activités.

Je vous en souhaite bonne lecture.

Le directeur,
Ronan Marcel

Temps forts 2013

Janvier 2013

Finalisation des diagnostics de 7 PLH de Cornouaille



Mars 2013

Journées de l'énergie, Semaine du Développement Durable, Portes Ouvertes de l'Espace Info Energie de Cornouaille



Février 2013

Validation par les élus de Cornouaille du Scénario de référence « Cornouaille 2030 »



Avril 2013

200 participants au 5e rendez-vous de la Cornouaille consacré à la démarche prospective « Cornouaille 2030 »

Mars 2013

Premier comité de pilotage de la démarche « mer de Cornouaille » en présence de Pierre Karleskind, vice-président de la Région, en charge de l'Europe, de la mer et du littoral



Mai 2013

100 participants au colloque « Quelles énergies marines renouvelables pour la Cornouaille ? »





Juin 2013

Edition de « L'essentiel du SCOT de l'Odet » préparé pour le compte du SYMESCOTO



Septembre 2013
Lancement de la Destination touristique régionale : « Quimper Cornouaille »



Juillet 2013

ialys au Cornouaille avec « Le Cornouaille gourmand », dans le cadre de la démarche grand public

Octobre 2013

Rapport d'exploitation standard de l'Enquête Déplacements de Cornouaille



Diagnostic et atlas des Zones d'Activités Economiques de Cornouaille



Novembre 2013

50 participants à la conférence-débat sur le diagnostic du projet maritime de la Cornouaille



Décembre 2013

Contribution du Pays de Cornouaille au pacte d'avenir breton

Urbanisme et aménagement

En tant qu'agence d'urbanisme, Quimper Cornouaille Développement a pour mission, dans un souci d'harmonisation, d'accompagner les élus dans leurs politiques d'aménagement.

SCoT de Cornouaille

Coordination InterSCoT de Cornouaille

La démarche InterSCoT a été initiée par Quimper Cornouaille Développement dès 2010 dans la perspective de mettre en cohérence certaines problématiques communes aux 5 SCoT de Cornouaille. Quimper Cornouaille Développement organise des réunions régulières du comité InterSCoT (Cf. vie institutionnelle) avec les élus en charge des SCoT, ainsi que les techniciens et les élus de ses partenaires impliqués par les problématiques étudiées. L'année 2013 a été l'occasion pour Quimper Cornouaille Développement de développer en propre quatre thèmes fondamentaux de la planification stratégique : déplacements, indicateurs de suivi des SCoT, diagnostic des zones d'activités, diagnostic maritime.

Déplacements

L'enquête déplacements ville moyenne appliquée à la Cornouaille dans son ensemble a été livrée à l'été 2013 par le bureau d'études spécialisé piloté par Quimper Cornouaille Développement avec l'assistance du CETE Ouest¹. Sur la base de ces données brutes, l'Agence a produit le rapport dit d'exploitation standard qui présente une photographie de la mobilité en Cornouaille. Le partage des résultats a fait l'objet d'une réunion InterSCoT élargie aux élus des EPCI concernés par la thématique. D'autres présentations particulières ont été réalisées pour plusieurs EPCI fournissant, en plus de la vision générale, des focus sur les communautés. Pour l'année 2014, la base de

données brute sera de nouveau exploitée pour analyser les distances parcourues par les Cornouaillais et les données spécifiques du samedi. (Cf. Observation et suivi des dossiers de déplacements et de mobilité, p.9).

Harmonisation des indicateurs de suivi de SCoT

Sur l'année 2013, lors d'un travail élaboré en collaboration avec les techniciens en charge des 5 SCoT de Cornouaille et partagé avec les élus référents, une liste de 35 indicateurs de suivi communs ont été identifiés. Ils permettront de mesurer les grandes évolutions qui marqueront le territoire de Cornouaille, de constituer un socle de diagnostic unifié à l'échelle de la Cornouaille, ceci en faisant ressortir les spécificités propres à chacun des SCoT en vigueur. Ils portent sur les grands objectifs particulièrement présents dans les documents d'orientations des SCoT, et également sur les thèmes obligatoires de l'évaluation à 6 ans, comme par exemple : les espaces et sites naturels et urbains à protéger, les principes de restructuration des espaces urbanisés, l'aménagement commercial, le développement économique, la prévention des risques, le climat, les déplacements...

Ce travail devrait déboucher, en 2014, sur la publication d'un état zéro de l'année 2012 qui fournira le résultat des indicateurs communs à l'échelle de la commune, de l'EPCI ou du SCoT sous forme de tableaux, graphiques ou cartes. Cependant ce travail ne se veut pas exhaustif, l'objectif étant de rendre la batterie d'indicateurs équilibrée et facile d'approche. Chacun des 5 SCoT pourra en parallèle définir des indicateurs plus précis et plus spécifiques en fonction des objectifs définis dans son schéma. Dans ce cadre, les réunions InterSCoT sur cette thématique pourront être une plateforme d'échange sur les indicateurs complémentaires et les méthodes de calcul choisies.

¹ CETE : Centre d'Etudes Techniques de l'Equipement, antenne de Nantes





Espaces de développement économique

La répartition des emplois, en lien avec celle de l'habitat et des déplacements, structure fortement et durablement l'organisation des territoires. Thématique identifiée en 2012 par la commission d'enquête du SCoT de l'Odet comme devant faire l'objet d'une étude partagée, la répartition des emplois fait maintenant partie des axes de travail InterSCoT. En 2014, une analyse de cette répartition en Cornouaille sera produite avec l'INSEE. Celle-ci permettra notamment d'articuler la localisation des emplois avec celle des lieux de résidence des actifs. En lien direct avec ce thème, le travail approfondi sur le foncier économique mené par Quimper Cornouaille Développement, la CCI et les développeurs économiques de Cornouaille, a été présenté lors du rendez-vous InterSCoT d'octobre 2013 (Cf. Schéma des Zones d'Activités Economiques, p. 26). En identifiant entre autres les fonciers économiques existants et ceux programmés par chaque collectivité, ce travail donne une photographie qui interroge sur la pertinence des équilibres et de la répartition de ces réserves foncières au regard des enjeux économiques et d'aménagement du territoire.

Volet maritime

L'InterSCoT investit la question maritime avec la réalisation d'un référentiel maritime pour les SCoT de Cornouaille. Cette démarche s'inscrit dans le programme de GIZC¹ de la Région. Elle vise à intégrer l'espace maritime dans les

stratégies d'aménagement et de développement durable, en dotant les SCoT de volets mer.

Un travail de diagnostic a été mené en 2013. Il a porté sur les activités et les usages maritimes, les ressources et les potentiels de développement associés. Il constitue la base de travail pour faire émerger les orientations du projet maritime en 2014 (Cf. Maritime, p.39). Cette démarche associe les représentants des SCoT, les partenaires socio-économiques du maritime et les services de l'Etat.

Participation InterSCoT Région

En tant qu'animatrice du SCoT de l'Odet, agence d'urbanisme et animatrice de l'InterSCoT Cornouaille, Quimper Cornouaille Développement participe aux rendez-vous InterSCoT animés par la Région Bretagne. Ces rendez-vous techniques permettent de partager les approches et d'articuler les travaux sur les thématiques communes aux échelles régionales et SCoT. En 2013 ces rendez-vous ont porté sur le Schéma régional de cohérence écologique, le Plan climat, la densification par division parcellaire « BIMBY³ », SCoT et agriculture et les politiques locales de l'habitat. Sur cette dernière thématique, la montée en puissance des territoires bretons, à laquelle les communautés cornouaillaises accompagnées par l'Agence (7 PLH) ont fortement participé, a été soulignée. Présenté en exemple par la Région, le PLH de Concarneau Cornouaille Agglomération a fait l'objet d'une analyse soulignant, entre autres, son articulation avec son SCoT dans une logique de subsidiarité.

Conduite du SCoT de l'Odet

L'équipe de Quimper Cornouaille Développement assure, sous la conduite des élus du syndicat mixte, l'ensemble des travaux du SYMESCOTO². Après avoir consacré le deuxième semestre de l'année 2012 à la réflexion autour de la phase de mise en œuvre du SCoT, le bureau et le comité syndical du SYMESCOTO ont validé :

- en termes de communication, la rédaction d'un document de synthèse.
- la mise en place d'un guide pratique du SCoT décliné en fiches thématiques afin de faciliter la mise en compatibilité des documents d'urbanisme communaux (Plans Locaux d'Urbanisme...) avec le SCoT de l'Odet.
- l'assistance du SYMESCOTO par le biais de la participation d'un technicien de Quimper Cornouaille Développement à l'élaboration des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) pour les communes qui le souhaitent.

La publication d'une synthèse du SCoT de l'Odet

Sur l'année 2013, la phase de communication aura débouché sur la publication d'une synthèse « L'essentiel du SCoT ». Participer à la croissance démographique bretonne, poursuivre le développement économique et préserver les terres agricoles sont trois des principales orientations du SCoT de l'Odet réunies et synthétisées dans ce document. On y trouve aussi la définition du schéma de cohérence territoriale, l'historique de son élaboration et des nombreux échanges qui ont conduit à son approbation en juin 2012, ainsi que l'explication de sa mise en œuvre.

¹ GIZC : Gestion Intégrée de la Zone Côtière

² SYMESCOTO : Syndicat Mixte pour l'élaboration du SCoT de l'Odet

³ BIMBY : Build In My Back Yard, ou construire à l'arrière de ma parcelle





Favoriser la mise en compatibilité des PLU¹ avec le SCOT

Les réflexions sur l'application et la déclinaison du SCoT de l'Odet via des fiches thématiques ont abouti à la publication de deux fiches pratiques. La première intitulée « la mise en compatibilité des documents d'urbanisme avec le SCoT » a été publiée en septembre 2013. La mise en place du guide s'est poursuivie avec la déclinaison de la thématique « urbanisme commercial » en plusieurs sous-fiches intitulées :

- les évolutions législatives récentes
- les Zones d'Aménagement Commercial (ZACOM)
- les centralités
- les polarités commerciales
- autres principes de l'aménagement commercial
- pour aller plus loin dans l'urbanisme commercial.

La première sous-fiche a été distribuée lors d'une réunion des membres du comité syndical du SYMESCOTO en décembre 2013. Les cinq autres, rédigées courant d'année 2013, étaient en cours de validation par le conseiller juridique du SYMESCOTO et/ou en cours de mise en page avant impression et distribution au premier trimestre 2014.

La fiche pratique suivante, correspondant à la thématique « consommation foncière », sera publiée au premier semestre 2014.

Côté mise en œuvre, la réflexion va se poursuivre courant 2014-2015, sur des champs d'études qui gagneraient à être approfondis à l'échelle du SCoT et des EPCI. Il s'agit d'études concernant :

- la déclinaison de la trame verte et bleue,
- la place et la forme de l'agriculture sur le territoire.

Tous les documents de la mise en œuvre du SCoT de l'Odet sont disponibles sur le site internet : www.scot-odet.fr

Le SYMESCOTO a également, en tant que Personne Publique Associée (PPA) et dans sa fonction de conseiller auprès des communes, participé sur l'année 2013 à 16 réunions PLU (Plan Local d'Urbanisme), rendu 2 avis dans le cadre

de la consultation des PPA sur 2 projets de PLU arrêtés, rédigé 3 avis pour des CDAC (Commission Départementale d'Aménagement Commercial) et analysé 6 dossiers de certificats d'urbanisme et permis de construire destinés à la plateforme d'instruction de Quimper Communauté.

En effet, au-delà de la participation du SYMESCOTO en tant que personne publique associée, il a été proposé et validé en bureau syndical que les communes du SCoT qui le souhaitent puissent faire appel au SYMESCOTO pour les assister dans la mise en compatibilité de leur document d'urbanisme avec le SCoT. Cette mission pourra se poursuivre pour les communes qui le souhaitent en 2014.

Une publication d'un état zéro des indicateurs de suivi du SCoT de l'Odet

Selon le code de l'urbanisme (Art. L122-13), 6 ans au plus tard après la délibération portant approbation du SCoT, l'établissement public porteur de SCoT procède à une analyse des résultats de l'application de son schéma. Appelée aussi évaluation, il convient de penser à cette phase assez rapidement après l'approbation du SCoT. En effet, elle représente un travail important et conséquent de constitution d'indicateurs de suivi pertinents, puis de récolement de données et d'observation. Cette phase démarre notamment par une photographie du territoire à un instant « T », appelé « état zéro », correspondant à la date d'approbation du SCoT. Cet état zéro permettra ainsi d'établir, selon les indicateurs choisis, un suivi annuel, un bilan à mi-parcours (à 3 ans) et enfin l'évaluation obligatoire à 6 ans.

En 2013, les travaux de l'InterSCoT Cornouaille ont permis d'identifier des indicateurs de suivi communs aux 5 SCoT (Cf. coordination InterSCoT de Cornouaille, p. 6). Une déclinaison de ces indicateurs, complétés par des indicateurs spécifiques au SCoT de l'Odet (notamment sur la thématique consommation foncière) sera effectuée et présentée courant du deuxième semestre 2014.



Projets urbains, mobilités

Accompagnement amont de grands projets urbains

Pôle d'Échanges Multimodal de la gare de Quimper

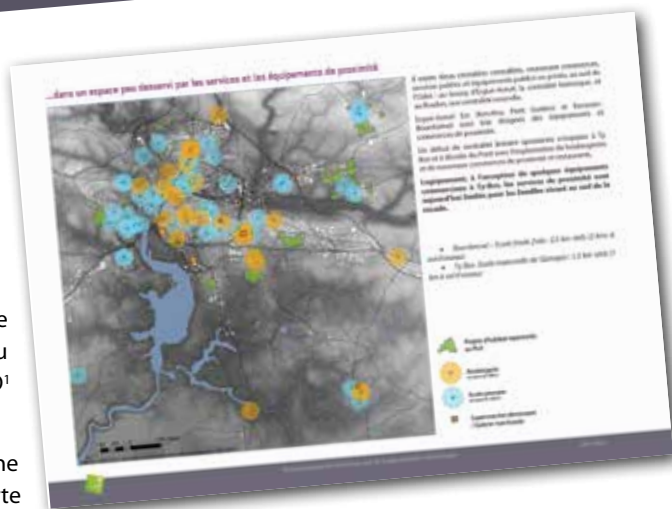
Les collaborateurs de l'Agence ont poursuivi en 2013 leur participation aux réunions de pilotage du projet de pôle d'échanges multimodal (PEM) de la gare de Quimper et de son intégration urbaine, s'agissant d'un enjeu majeur tant pour l'agglomération quimpéroise que pour l'ensemble de la Cornouaille.

Quimper sud

Étude initiée en 2012 par un travail de stagiaires de Polytech Tours, 2013 a permis de finaliser le diagnostic et de proposer des hypothèses de développement du sud de Quimper en lien avec le SCoT de l'Odet. En construisant plusieurs options de développement démographique, le travail a permis aux élus de déterminer leurs objectifs à l'échelle communale et leur déclinaison en besoin de logements. Ce travail s'inscrit dans une logique d'urbanisme de projet, en amont de la rédaction du PLU, afin

d'apporter les éléments de projet urbain nécessaires au débat d'orientation du PADD¹ et à la rédaction des OAP².

L'approche se fonde sur une appropriation de la trame verte et bleue en infrastructure verte reliant les nouveaux quartiers. Cette organisation propose un nouveau mode d'habiter Quimper dans un double objectif d'urbanité (proximité des emplois et services) et d'accès à des espaces généreux de loisirs en lien avec la nature, visant notamment à fixer les familles et jeunes actifs sur la commune. La réflexion a porté également sur l'organisation des voies avec des hypothèses visant à constituer une maille à même de soutenir l'urbanisation future sans impacter les flux de transit avec les Pays Fouesnantais et Bigouden Sud.



Observation et suivi des dossiers de déplacements et de mobilités

Enquête Déplacements de Cornouaille

Lancée en 2012 dans le cadre des réflexions InterSCoT (Cf. Coordination InterSCoT de Cornouaille, p. 6), l'enquête déplacements réalisée sur l'ensemble de la Cornouaille auprès de 5 000 personnes sur 8 semaines de l'hiver 2012/2013, a livré ses résultats au courant du 3^e trimestre 2013. Ces enquêtes, normalisées par le CERTU³, permettent de comparer les résultats obtenus avec ceux d'autres territoires et dans le temps.

Le but de cette enquête partagée par les EPCI de Cornouaille est de mieux connaître les pratiques actuelles de déplacements des habitants et constituer ainsi une base solide de connaissance et de réflexion aux questions de mobilité et d'aménagement du territoire.

Quimper Cornouaille Développement, assistée du CETE⁴ de l'Ouest et du CERTU, a assuré la maîtrise d'ouvrage en pilotant le bureau d'études sélectionné et en produisant la première analyse, dite rapport d'exploitation standard. Les financements (coût du bureau d'études) portés à hauteur de 189 000 € ont été partagés par l'Agence pour 123 000 € (65%), l'Etat à hauteur de 38 000 € (plus l'appui technique donné par le CETE) et le Département à hauteur de 28 000 €.

Une fois « redressées » par le CETE, les données brutes d'enquête ont été fournies à Quimper Cornouaille Développement au milieu de l'été 2013. L'Agence a alors procédé à la production de l'étude : transformation des données en base statistique exploitable, production des cartes et diagrammes, analyses et mise en page de la publication. Le rapport d'exploitation standard publié analyse sur différentes échelles la mobilité en termes de taux de motorisation et de déplacements (nombre de déplacements effectués quotidiennement, part des différents modes, motifs, durée, répartition dans la journée...). Les modes de déplacements : voiture, TC⁵, modes actifs (marche et vélo), pratiques multimodales et flux vers l'extérieur et entre territoires sont passés à la loupe.

Ce document constitue une première phase de mise en commun de la connaissance sur la mobilité qui sera complétée par des analyses spécifiques.

Cette base permet à nos 10 communautés et à nos partenaires de réfléchir ensemble à l'échelle cornouaillaise à l'enjeu de la mobilité et aux politiques d'aménagement et de déplacements qui y sont liées.

- 1 PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durable
- 2 OAP : Orientations d'Aménagement et de Programmation
- 3 CERTU : Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (depuis le 1^{er} janvier 2014, les 8 CETE, le Certu, le Cetmef et le Sétra ont fusionné pour donner naissance au Cerema : centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement)
- 4 CETE : Centre d'Etudes Techniques de l'Équipement, antenne de Nantes
- 5 TC : transports en commun



La base de données d'enquête apurée pourra également être exploitée dans la modélisation des déplacements à l'échelle cornouaillaise dans un objectif de mutualisation, ou bien directement par les EPCI pour leurs besoins propres comme l'organisation des transports en commun, l'optimisation du transport à la demande, des déplacements d'accompagnement petite enfance...

L'étape suivante consiste à la fois à construire des stratégies d'aménagement du territoire via la démarche InterSCoT et à concevoir des « outils de mobilité qui connectent et irriguent » (In Scénario de référence « Cornouaille 2030 ») et permettent le désenclavement de la Cornouaille, son raccordement à Paris et à

l'international, d'assurer la mobilité de tous en ville et à la campagne, de réduire les temps de déplacements, les coûts, les dépenses énergétiques, etc.

Il s'agira pour l'Agence à la fois de faire définir les axes retenus par les élus et d'animer le réseau des techniciens compétents sur le territoire dans une démarche co-constructive articulant outils de mobilité et politiques d'aménagement. À noter également que les futurs PLUi¹ intégreront un volet Plan de Déplacements Urbains (PDU), inexistant à l'heure actuelle en Cornouaille, pour lesquels l'Agence pourrait, en lien avec son travail général sur les PLUi, agir en assistance et coordination.

Démarches de planification de l'habitat

La réalisation de sept Programmes Locaux de l'Habitat (PLH) de Cornouaille

PLH de Concarneau Cornouaille Agglomération

L'été 2013 a été l'aboutissement d'un travail engagé deux ans auparavant avec Concarneau Cornouaille Agglomération (CCA) pour l'élaboration de son PLH.

Les phases de diagnostic et d'orientations se sont concrétisées au premier semestre par la finalisation et la rédaction du programme d'actions. L'Agence a animé deux comités de pilotage en janvier : l'un sur la gouvernance du PLH (intérêt et schéma d'organisation), le second sur la production des logements locaux publics (objectifs, répartition...).

En avril, lors d'un séminaire de travail organisé par CCA, l'Agence a présenté aux élus communaux et communautaires les principales propositions d'actions et le schéma d'organisation de la gouvernance de la politique de l'habitat. Des témoignages d'experts et de collectivités (Communauté de communes de Loudéac) ont mis en avant les enjeux et les conséquences

relatives à la prise de la délégation des aides à la pierre.

Pour ce programme, l'Agence a également associé les services de l'Etat et le Conseil général. L'ensemble des élus et partenaires a pu s'exprimer et valider ces propositions lors des deux comités de pilotage qui se sont déroulés en avril puis en mai. L'ensemble des travaux engagés avec CCA s'est conclu par un vote de l'arrêt du projet à l'unanimité du conseil communautaire de juillet.

Dans le cadre des avis des communes, l'Agence a exposé les orientations et le programme d'actions du PLH à huit conseils municipaux du territoire de CCA. Suite aux avis exprimés, le conseil communautaire a délibéré en octobre puis transmis le document au préfet de département. En novembre, le Comité Régional de l'Habitat a rendu un avis favorable. L'approbation définitive du document par le conseil communautaire de CCA, le 20 mars 2014, va permettre sa mise en œuvre d'ici à 2020.

¹ PLUi : Plan Local d'Urbanisme intercommunal



PLH du Pays de Quimperlé

Suite à la validation du diagnostic et des enjeux du PLH en novembre 2012, le premier semestre 2013 a consisté pour l'Agence à définir les orientations et à élaborer le programme d'actions du PLH du Pays de Quimperlé.

L'Agence a mis en place une série de trois réunions de travail et d'échanges avec les élus, les institutionnels et les professionnels de l'habitat afin de préciser les choix en matière d'orientations des politiques de l'habitat sur les thèmes spécifiques à la Cocopaq (Communauté de communes du pays de Quimperlé) tels que le parc locatif public, l'amélioration du parc privé et l'habitat des personnes âgées ou en difficulté.

A l'issue de cette étape, les orientations ainsi que le programme d'actions ont été approuvés par le Comité de pilotage en deux phases, l'une en avril et la seconde en juin, avant d'être arrêtés par le conseil communautaire le 11 juillet.

Les communes et les Personnes Publiques Associées ont ensuite émis un avis sur ce document avant son arrêt par le conseil communautaire. En novembre, le Comité Régional de l'Habitat a rendu un avis favorable sur ce programme. Dès le début de l'année 2014 et après un dernier passage en conseil communautaire, la Cocopaq va pouvoir mettre en œuvre les actions de ce programme.

PLH de l'Ouest Cornouaille

En 2012, trois Communautés de communes de l'Ouest Cornouaille (Cap Sizun – Pointe du Raz, Haut Pays Bigouden et Pays Bigouden Sud) ont décidé de mutualiser l'élaboration de leurs PLH afin de s'inscrire dans la continuité des travaux menés sur l'élaboration du SCoT de l'Ouest Cornouaille (celui-ci comprend également Douarnenez Communauté qui s'était dotée d'un PLH pour la période 2011-2016). Un Comité de pilotage (COFIL) regroupant une quinzaine d'élus des trois EPCI a été mis en place pour étudier et valider chaque étape d'élaboration des PLH. Toutefois, le Code de la Construction et de l'Habitat prévoit un PLH par EPCI et interdit de fait l'élaboration d'un document intercommunautaire.

Une large concertation avec les communes et les acteurs locaux de l'habitat a permis de valider en 2012 un diagnostic partagé des dynamiques de l'habitat sur l'ensemble des trois communautés. En 2013, ce travail collectif s'est poursuivi avec l'élaboration d'un document d'orientations, validé par le COFIL en janvier 2013, et d'une trame de programme d'actions, validée par le COFIL en juin 2013, bâtis sur un socle commun.

Aussi, au mois d'avril 2013, quatre ateliers thématiques se sont tenus pour définir les actions à mettre en place sur chacun des territoires. Ces ateliers regroupaient des élus de chaque EPCI ainsi que des partenaires concernés par chaque thématique (Etat, Conseil général, SIOCA¹, bailleurs sociaux, etc.). Ils avaient pour objectif de proposer des actions répondant aux orientations communes des PLH définies précédemment et de profiter de retours d'expériences d'autres PLH bretons. Le premier atelier concernait la production et la gestion des parcs locatifs, publics et privés. Le second examinait la politique foncière. Le troisième atelier abordait les politiques d'accession à la propriété et d'amélioration du parc privé ancien. Enfin, un dernier atelier mené avec les présidents des quatre EPCI de l'Ouest Cornouaille s'est intéressé aux questions de gouvernance, c'est-à-dire aux moyens et aux méthodes pour mettre en œuvre les PLH.

Parallèlement à ce travail en commun, l'année 2013 a vu l'individualisation de l'élaboration de chacun des trois PLH de l'Ouest Cornouaille. Les travaux de la Commission « Logement », associée à celle de la « Prospective » du Haut Pays Bigouden, de la Commission « Aménagement, Environnement et Cadre de Vie » du Pays Bigouden Sud et du Bureau Communautaire du Cap Sizun ont permis d'affiner les documents d'orientations et les programmes d'actions respectifs pour arriver à trois documents aux moyens différents, répondant à des problématiques différentes (accès au logement des jeunes ménages, attractivité des centres bourgs et villes, etc.) mais cohérents les uns avec les autres.

A la suite de la livraison des trois projets de PLH par Quimper Cornouaille Développement en juillet 2013, le Pays Bigouden Sud et le Haut Pays Bigouden ont travaillé au partage de ces documents avec leurs élus municipaux respectifs. En septembre 2013, deux séminaires se sont tenus, l'un dans le Pays Bigouden Sud, l'autre dans le Haut Pays Bigouden. Ils ont permis de présenter l'ensemble des actions à environ 70 élus municipaux dans chacun des deux territoires.

Cet exercice a été l'occasion pour quatre élus de chacun des deux EPCI de s'investir plus particulièrement dans l'élaboration et la présentation de leur PLH. En effet, au cours de ces séminaires, ce sont ces élus « référents » qui ont présenté le PLH aux autres élus, renforçant l'appropriation des actions à mener. Quimper Cornouaille Développement est intervenue en amont de ces séminaires, au cours de réunions préparatoires avec ces « ambassadeurs », pour détailler le contenu des actions.

¹ SIOCA : Syndicat Intercommunautaire Ouest Cornouaille Aménagement



A la suite de ce travail, le Haut Pays Bigouden et le Pays Bigouden Sud ont arrêté leurs projets de PLH en conseil communautaire, respectivement en octobre et novembre 2013. Ils ont ensuite transmis ces projets pour avis aux communes entre novembre 2013 et janvier 2014. A la suite de ces avis – tous « favorables » – les Communautés de communes adopteront définitivement leurs PLH en 2014 après avis de l'Etat et du Comité Régional de l'Habitat. De son côté, la Communauté de communes du Cap Sizun – Pointe du Raz est en cours de discussion sur les actions à mener suite au projet de PLH livré par Quimper Cornouaille Développement en juillet 2013.

PLH du Pays de Châteaulin et du Porzay

Tout comme l'Ouest Cornouaille, le Pays de Châteaulin et du Porzay est en cours d'élaboration d'un SCoT et a également souhaité lancer de façon simultanée l'élaboration de son PLH. Tout comme les autres territoires cornouillais, l'année 2012 a vu l'élaboration du diagnostic des dynamiques de l'habitat et l'année 2013 la finalisation du projet de PLH et les avis des communes.

A la suite d'un Comité de pilotage qui s'est déroulé en mars 2013 et qui a validé le projet de document d'orientations, trois ateliers thématiques, identiques aux trois premiers traités dans l'Ouest Cornouaille, se sont déroulés entre avril et mai 2013. En mobilisant élus et partenaires, ils ont permis d'identifier les actions possibles à mettre en œuvre à l'horizon 2020.

Une réunion technique, tenue en juillet 2013, a permis une première présentation du projet de programme d'actions aux principaux acteurs et financeurs des politiques de l'habitat, aux services de l'Etat (Direction Départementale des Territoires et de la Mer et Direction Départementale de la Cohésion Sociale) et du Conseil général du Finistère. Une seconde réunion, celle du Comité de pilotage, a permis

de présenter le programme d'actions du PLH aux représentants élus de chaque commune du Pays de Châteaulin et du Porzay. Suite à ces deux réunions, chaque commune a pu présenter et débattre des actions du PLH au sein de ses instances.

Les échanges et la validation du projet de PLH ont fait l'objet de deux conseils communautaires qui se sont tenus en octobre et novembre 2013. La Communauté de communes procédera à l'adoption définitive de son projet de PLH à l'été 2014 suite aux avis et observations des communes et de l'Etat.

PLH du Pays Fouesnantais

Suite à un séminaire avec les élus communaux et communautaires présentant la situation de l'habitat dans le pays Fouesnantais et des exemples de réalisations de PLH engagés par des collectivités de profil similaire, l'Agence a travaillé à la définition des orientations politiques de l'habitat pour le territoire.

Sur la base des sept orientations validées en Comité de pilotage en mai, l'Agence a approfondi la réflexion avec les élus, les professionnels locaux de l'habitat et les institutionnels afin de proposer des actions. Des ateliers sur les trois thématiques suivantes ont été organisés : la qualité et la localisation des opérations d'habitat dans la CCPF (Communauté de Communes du Pays Fouesnantais), la production d'habitats abordables et publics et enfin la stratégie foncière.

Afin de répondre aux souhaits et aux volontés des élus en matière de politique de l'habitat, l'Agence a développé et proposé des actions adaptées qui ont été présentées en bureaux communautaires. Ceci a permis de les valider en Comité de pilotage début novembre pour être ensuite présentées à l'assemblée des élus de la CCPF.

L'ensemble de ces étapes s'est conclu, fin novembre, par un vote à l'unanimité en conseil communautaire. L'année 2014 verra l'adoption définitive du programme avant sa possible mise en œuvre à l'automne.





Les outils d'observation et de suivi des PLH

Le dossier spécial de présentation des PLH de Cornouaille

Suite à la validation des différents projets de PLH prévue en 2014, le territoire cornouaillais sera quasiment intégralement couvert par des documents de planification de l'habitat. A ce titre, un dossier spécial de La lettre d'information de Quimper Cornouaille Développement propose de revenir sur le contenu de ces documents et d'apporter une vue d'ensemble à l'échelle du Pays.

La page centrale du dossier expose tout d'abord les problématiques de l'habitat sur l'ensemble de la Cornouaille. Celles-ci sont complétées par une carte présentant différents indicateurs quantitatifs sur la démographie et le parc de logements à la fois à l'échelle de la Cornouaille et de chaque EPCI.

Le dossier comporte également des exemples d'actions, un par PLH, qui répondent aux problématiques exposées précédemment. Ces actions concernent notamment les politiques foncières, la production de logements locatifs publics, l'accès à la propriété, l'amélioration de l'habitat privé, le logement et l'hébergement des personnes âgées et handicapées.

Enfin, la quatrième page du dossier aborde le fonctionnement des PLH en présentant notamment des éléments budgétaires, la gouvernance et les outils (observation, bilans) mis en place pour les piloter et les mettre en œuvre.

Le dossier spécial a été rédigé en fin d'année 2013 avec le concours des services et élus en charge de l'habitat dans les EPCI et a été édité au premier trimestre 2014.

L'observatoire de l'habitat

Depuis 2012, Quimper Cornouaille Développement conduit un observatoire de l'habitat à l'échelle de la Cornouaille. Cet observatoire est un outil technique de production de données statistiques fiabilisées et d'analyses sur la situation de l'habitat et son évolution, support pour des échanges entre élus et professionnels de l'habitat.

En novembre 2013, Quimper Cornouaille Développement a ainsi publié son second document d'observation de l'habitat en Cornouaille. Des éléments chiffrés ont été présentés lors du comité de lecture organisé le 7 novembre 2013. Il a réuni les élus et les techniciens en charge de l'habitat dans les EPCI de Cornouaille, des promoteurs, des aménageurs-construc-teurs, des notaires, des agents immobiliers, des banquiers.

L'analyse s'est affranchie dans un premier temps des limites administratives afin de mieux appréhender dans leur globalité les dynamiques de l'habitat au sein de la Cornouaille. Dans un second temps, les analyses ont été déclinées par EPCI pour s'adapter aux périmètres de décision des politiques de l'habitat. L'observation des marchés locaux de l'habitat s'inscrit ainsi dans le cadre de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des PLH.

Les principaux thèmes abordés dans l'observatoire de l'habitat sont : le marché de l'occasion, le marché du foncier, la construction neuve, la promotion immobilière, les caractéristiques des acquéreurs, le parc locatif public et l'amélioration du parc privé existant. Des retours sur les évolutions législatives sont également effectués.

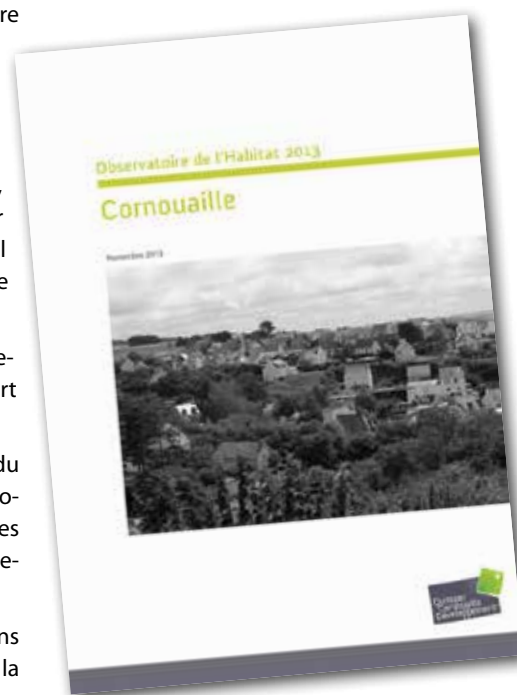
D'autre part, un document sur le périmètre de Quimper Communauté a été réalisé en début d'année 2013, afin d'être diffusé par la Communauté d'agglomération lors sa Conférence Intercommunale du Logement le 10 avril 2013. (Cf. également rubrique « Observations et ressources », p. 40).

Le bilan triennal du PLH de Quimper Communauté

Le PLH de Quimper Communauté a été élaboré pour la période 2011-2016. Le cadre réglementaire rend obligatoire l'établissement d'un bilan triennal et sa transmission aux services de l'Etat. Quimper Communauté a confié cette mission à Quimper Cornouaille Développement. En fin d'année 2013, des échanges entre les services des deux structures ont permis de définir une méthode d'élaboration de ce bilan qui doit se dérouler sur l'année 2014.

Celui-ci doit constituer une synthèse de la mise en œuvre du PLH sur la période étudiée, 2011 à 2013, et doit permettre d'envisager des adaptations du programme d'actions. Il doit ainsi constituer l'occasion de mener une réflexion permettant :

- d'évaluer quantitativement et qualitativement les indicateurs de l'habitat par rapport aux objectifs du PLH ;
- de prendre en compte les évolutions du contexte (aspects démographiques, économiques et sociaux ; évolutions des politiques nationales, évolutions législatives et réglementaires...);
- de proposer si nécessaire des adaptations du programme d'actions du PLH pour la seconde période triennale.





Participation à Territoires 2040 et à Bretagne 2030

Le réseau des agences d'urbanisme s'est proposé d'accompagner la Région dans sa démarche prospective territoriale « Bretagne 2030 » en déclinant à cette échelle celle menée dernièrement au niveau national par la DATAR : « Territoires 2040 ». Construite par une approche systémique, celle-ci identifie 7 « systèmes spatiaux » déclinés ensuite en scénarios prospectifs.

Participation au réseau FNAU

Club FNAU territoires maritimes « observation portuaire »

- Retour d'expériences de démarches de suivi du poids socio-économique de territoires maritimes métropolitains. Etudes portées par des Agences d'urbanisme et de développement économique en partenariat avec l'INSEE, les Grands Ports Maritimes et les CCI.

Club FNAU planification

- Participation à 2 Clubs planification de la FNAU. Le premier Club (mars 2013) a fait un retour sur le projet de loi ALUR¹ avec notamment la contribution et l'avis n°4 de la FNAU. Une formation sur l'ordonnance n° 2012-11 du 5 janvier 2012 portant clarification et simplification des procédures d'élaboration, de modification et de révision des documents d'urbanisme a également été proposée. Le 2^e club, organisé sur 2 journées en collaboration avec le Club Déplacements, a été l'occasion d'avoir un retour d'expérience de plusieurs territoires et agences d'urbanisme ayant engagé, mené et élaboré un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).

Club Projet Urbain & Paysage

- Participation au Club Projet Urbain & Paysage de la FNAU ainsi qu'à un interclub Projet Urbain et Déplacements.

L'étude consiste à examiner la Bretagne au prisme de ces systèmes, faire ressortir les scénarios prospectifs faisant écho avec ce qui est pressenti localement et la manière dont ils rentrent en résonance avec les enjeux et les défis identifiés sur les territoires bretons. Plusieurs rendez-vous ont permis de transmettre ces analyses à la Région et les conclusions seront remises à l'été 2014.

Rencontre nationale des agences d'urbanisme et « Traits d'agences » de la FNAU

- 11 au 13 septembre 2013 : 34^e rencontre nationale des agences d'urbanisme sur le thème « Campagnes urbaines : un avenir à bâtir ». Participation de 5 collaborateurs de Quimper Cornouaille Développement aux ateliers organisés à Amiens.
- Publication de 2 articles dans la revue des agences d'urbanisme « Traits d'agences », l'un sur la démarche prospective « Cornouaille 2030 » et l'autre sur le colloque sur les Energies Marines Renouvelables.
- Participation du directeur de Quimper Cornouaille Développement à plusieurs séances des réunions régulières des directeurs d'agence au siège de la FNAU.

¹ ALUR : Accès au Logement et un Urbanisme Renouvé



Visite des hortillonages d'Amiens dans le cadre de la 34^e rencontre nationale des agences d'urbanisme sur le thème « Campagnes urbaines : un avenir à bâtir »

Économie

En tant qu'agence de développement économique, Quimper Cornouaille Développement a pour ambition de créer les conditions favorables à la création, l'implantation et le développement des entreprises. L'Agence fédère les élus des EPCI de Cornouaille et coopère avec les 3 chambres consulaires. Quimper Cornouaille Développement assure également en direct le service développement économique de Quimper Communauté.

Soutien aux filières

Filière agro-alimentaire

Pacte d'avenir breton

Outre l'action portée sur ialys, 2013 a été l'année d'une forte implication de Quimper Communauté et de la Cornouaille pour apporter leurs contributions au pacte d'avenir breton (Cf. Pacte d'avenir pour la Bretagne, p.35) et plus particulièrement au Plan Agricole et Agroalimentaire pour l'Avenir de la Bretagne (P3AB).

ialys

L'année 2013 a été marquée par la poursuite d'actions désormais inscrites dans le paysage local, mais également par le démarrage de nouvelles actions ou l'aboutissement de projets. Quimper Cornouaille Développement coordonne les actions des différents partenaires, au travers de la gouvernance qu'elle a créée à cet effet, et anime en direct certaines actions. La démarche repose sur trois objectifs, qui sont l'animation d'un cluster, le renforcement d'un pôle d'excellence en R&D dédié à « l'aliment de demain » et la création d'un centre de découverte grand public.

Le cluster des entreprises

ialys Pro

A Quimper Cornouaille Développement et à la Chambre de Commerce et d'Industrie, 2013 aura été l'année de relations accrues avec les entreprises de l'agro-alimentaire.

La CCI, désormais en charge de l'animation cluster auprès des entreprises, a recruté début 2013 une conseillère pour animer le cluster et la filière agro-alimentaire régionale en collaboration avec la CCI de Rennes. La rencontre des entreprises a mené à la création de trois clubs : ressources humaines, marketing (qui concerne plutôt les industries agro-alimentaires) et « culinarité » (qui s'adresse aux restaurateurs).

Le club ressources humaines et le club marketing sont chacun composés d'une douzaine d'entreprises venant de toute la

Cornouaille. Les prémices du club « culinarité » ont été ébauchées lors du Grand Prix Guyader en avril 2013 à Douarnenez au sein du village « Goût de la Cornouaille » de la CCI.

Le groupe maintenance, animé par Quimper Cornouaille Développement, a, quant à lui, élaboré un programme d'actions pour améliorer la performance de la maintenance dans les industries agro-alimentaires et faire face au souci croissant de recrutement. Dans un premier temps, le programme devrait aboutir à la mise en œuvre de formations, dont, en particulier, celle des techniciens de maintenance, pour leur permettre de se perfectionner et de se former comme tuteurs. Une deuxième formation destinée aux conducteurs de ligne a également été souhaitée. Cette formation sur la conduite du changement sera menée en lien avec le club RH.

Les autres actions du cluster

Le partenariat engagé avec la Technopole s'est poursuivi au travers des trophées ialys et de la conférence annuelle ialys. Les trophées ialys sont un concours pour la création de nouveaux produits par des équipes pluridisciplinaires d'étudiants en formation agroalimentaire et en formation « Entrepreneuriat ». Ces trophées ont pour vocation de mieux faire connaître la licence pro aliments-santé, la licence pro Aquaval et le master pro agro-alimentaire. Les conférences annuelles ialys traitent des tendances du marché. En 2013 la conférence proposée en lien avec Valorial et l'ADRIA a eu pour thème : « Agroalimentaire : 100 % local 100 % possible ? ».

Les déjeuners mensuels de ialys, organisés par Quimper Cornouaille Développement, se sont également poursuivis avec la participation d'une quinzaine de personnes en moyenne dont, à chaque fois, un nouvel acteur découvrant ialys. Les restaurateurs impliqués dans ialys reçoivent, à tour de rôle, ces déjeuners.



Réunion du club RH ialys Pro



© CCI Quimper Cornouaille



La création d'un pôle d'excellence en R&D dédié à « l'aliment de demain »

Quimper Cornouaille Développement a soutenu en 2013 la proposition du pacte d'avenir de créer un Institut de Recherche Technologique (IRT) autour de l'aliment de demain, dans le prolongement des réflexions initiées avec le projet ialys.

Ce projet d'IRT doit se construire à partir d'une fédération des centres techniques bretons spécialisés dont l'ADRIA a vocation à assurer le portage, du fait de son poids, de son autofinancement et de son positionnement au confluent des différents maillons de la filière.

La conception d'un centre grand public

Lieu « phare » de référence sur l'aliment, ce centre grand public envisagé par Quimper Communauté serait l'opportunité d'affirmer haut et fort que Quimper et la Cornouaille sont fiers de leur région agroalimentaire et des entreprises locales qui travaillent dans ce domaine, et souhaitent être reconnus comme la région de la qualité et de la sécurité alimentaire au plan national et européen.

L'Agence intervient pour Quimper Communauté avec l'appui d'un bureau d'études spécialisé. En 2013, le concept et le contenu du centre ont été définis de manière précise. De nombreux travaux ont porté sur l'analyse approfondie de la gestion économique et financière du centre, ainsi que sur les conditions d'implantation sur le site pressenti. Des études complémentaires et des contacts plus approfondis restent à mener en 2014 pour déterminer le site de manière définitive. Des réflexions ont également débuté sur la communication autour du projet et sont à

poursuivre en 2014 : choix de son nom, élaboration d'une plaquette institutionnelle...

Les événementiels grand public

Ces événements préparent le projet de centre grand public en testant l'intérêt du public et des professionnels pour son concept ludique et pédagogique et en sensibilisant la population aux questions liées à l'aliment... En 2013, à l'initiative du Festival de Cornouaille, un partenariat spécifique a mené à la création d'un village ialys au sein du Festival. Le succès ayant été à la hauteur des espérances côté visiteurs (15 000) et côté entreprises participantes (50), l'opération sera reconduite en 2014. Les entreprises participantes sont venues de toute la Cornouaille, voire au-delà, pour réaliser des démonstrations et des animations pour enfants et adultes et présenter leurs produits et savoir-faire.

Fin 2013, une consultation a été lancée pour la deuxième édition de Billig®, la fête des crêpes du monde. Billig s'est déroulée à Quimper à l'occasion de la Chandeleur le premier week-end de février 2014 et après une semaine d'animations en plusieurs lieux de Cornouaille.

Les animations itinérantes, présentées sur ces événementiels, sont également utilisées lors d'événements organisés par les partenaires de ialys, dans le domaine de l'aliment : Festival de l'Élevage en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, Fraich'Attitude en partenariat avec le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Quimper.



« Cornouaille gourmand » au Cornouaille 2013

Filière maritime

Quimper Cornouaille Développement soutient plusieurs projets innovants en matière de produits de la mer. Plusieurs porteurs de projets ont été accompagnés : algoculture de l'entreprise Thaëron au large de Lesconil, salmoniculture de Meralliance à Treffiat. L'Agence appuie également la filière traditionnelle de la pêche, en particulier sur la question du maintien des quotas pour les entreprises cornouaillaises : intervention du Vice-Président auprès des instances nationales lors des Assises nationales de l'économie maritime en décembre 2013.

En matière de construction navale, Quimper Cornouaille Développement a adhéré à Bretagne Pôle Naval (BPN). Elle s'implique ainsi dans le réseau breton de la « navale » pour porter les projets structurants du territoire, en particulier le dossier concarnois de la nécessaire

refonte des outils de manutention et le projet de centre de réalité virtuelle qui constituera un atout pour le territoire (Cf. p.22).

L'Agence suit également les travaux du Livre Bleu du Nautisme, piloté par Nautisme en Finistère, pour défendre la filière cornouaillaise et mieux anticiper ses besoins.

L'Agence apporte son soutien aux projets des centres de formation et recherche maritime : station de biologie marine de Concarneau et Agrocampus Ouest Beg Meil.

Toutes ces actions sont menées en lien avec le projet maritime de Cornouaille (Cf. Maritime, p. 39) et les actions de soutien aux énergies marines renouvelables (Cf. Énergies Marines Renouvelables, p. 29) portées par ailleurs par l'Agence.



Tourisme

Promotion touristique

Destination « Quimper Cornouaille »

L'acte 2 du schéma régional du tourisme approuvé en juin 2012 par l'assemblée régionale prévoit la création de 11 « Destinations », dont celle de « Quimper Cornouaille ».

Les objectifs des Destinations sont de proposer une véritable carte touristique de la Bretagne, d'améliorer l'efficacité des politiques touristiques et d'aboutir à une meilleure répartition des rôles au niveau local. Les élus de Cornouaille ont validé fin 2012 la création de la Destination « Quimper Cornouaille » et le choix de Quimper Cornouaille Développement comme structure porteuse. En janvier 2013, le Conseil régional de Bretagne reconnaissait officiellement la Destination. Cette reconnaissance apportera une place visible dans la communication touristique bretonne ainsi que des crédits spécifiques de la Région sur des études et projets.

La Destination, coordonnée par Quimper Cornouaille Développement en partenariat avec les intercommunalités, les offices de tourisme, l'A OCD¹ et la CCI Quimper Cornouaille, traduit la volonté de l'ensemble des acteurs touristiques, publics et privés, de travailler à l'unisson autour de projets communs, qui s'inscriront également dans le Scénario de référence de « Cornouaille 2030 » validé au printemps 2013.

Le 9 septembre 2013, le président du Conseil régional, Pierrick Massiot, en présence de Maria Vadillo, vice-présidente au tourisme, a lancé officiellement à Quimper la Destination touristique « Quimper Cornouaille ».

Terre de culture, la Cornouaille bénéficie d'une grande richesse patrimoniale, comprenant des territoires et des sites à forte identité, riche de plus de 5 000 animations sur l'année. Cette richesse, la taille du territoire et les identités de Cornouaille nécessitent un travail de caractérisation de la Destination touristique. La commission tourisme a décidé de rechercher un accompagnement pour cette caractérisation.

Un cabinet de conseil a été retenu pour mener cette mission avec les partenaires volontaires. L'ensemble de la mission est prévu en 3 phases de septembre 2013 à mai 2014 : caractérisation, création de contenus et organisation de la diffusion.

Les travaux ont démarré le 18 septembre. Le comité de pilotage (COPI) réunit environ 25 personnes (EPCI, pays touristiques, offices de tourisme, équipements culturels, ADT² et CRT³) et valide les différentes étapes. Le comité technique (COTECH), composé de 25 membres volontaires (offices de tourisme, EPCI...), s'est réuni 3 fois d'octobre à décembre, a identifié les éléments phares de la Destination, éléments qui constituent une expérience forte pour le visiteur et nous différencient des autres Destinations. La première phase a été validée par le COPI en février 2014.

Éditions « La Cornouaille » et « Cornouaille Animations »

Quimper Cornouaille Développement a conçu avec la CCI Quimper Cornouaille et le GTC⁴ les éditions « La Cornouaille, terre aux 1000 visages » et « Cornouaille Animations » : 90 000 exemplaires sont diffusés aux touristes via les offices de tourisme.

Animation du site Internet qui présente les offres d'animations sur la Cornouaille et de sa version pour mobiles : www.cornouaille-animations.fr

Assistance au développement du m et e-tourisme

Accompagnement technique des professionnels du tourisme en matière de communication Internet et mobile

- Le programme des Rendez-vous e-tourisme démarrés en 2011 est poursuivi depuis 3 ans.
- Quatre conférences avec des intervenants experts complétées de 5 sessions de 4 ateliers pratiques en salle informatique sur plusieurs communes de Cornouaille. 380 participations au programme et des participants qui ont suivi une ou plusieurs conférences ou ateliers. Ces actions d'accompagnement sont menées en étroite partenariat avec la CCI Quimper Cornouaille.
- Organisation d'une journée de formation et d'une journée d'information sur l'usage des outils numériques dans l'accueil de visiteurs les 20 et 21 juin auprès des offices de tourisme de Cornouaille, avec l'intervention d'un expert.
- Organisation et financement d'une formation à la réalisation vidéo sur 8 journées pour 7 offices de tourisme et un camping. Les participants ont tourné et monté une vidéo sur leur territoire grâce à l'intervention de deux professionnels.

Lancement de la Destination touristique régionale « Quimper Cornouaille »



1 A OCD : Agence Ouest Cornouaille Développement

2 ADT Finistère : Agence de Développement Touristique du Finistère

3 CRT : Comité Régional du Tourisme

4 GTC : Groupement Touristique de Cornouaille



■ Demandes d'interventions thématiques : sensibilisation sur le e-tourisme à destination des professionnels du tourisme pour l'Office de Tourisme (OT) de La Forêt-Fouesnant et pour Concarneau Cornouaille Agglomération à Trégunc, intervention sur les réseaux sociaux pour la CCI dans le cadre d'une journée sur le e-commerce.

Par ailleurs, Quimper Cornouaille Développement participe au chantier e-m-c¹ tourisme du schéma régional du tourisme, animé par le CRT² Bretagne. A raison d'une réunion par mois depuis mars 2013, il s'agit de mener une réflexion et de proposer des actions pour améliorer la performance du tourisme breton sur le numérique : visibilité sur Internet, projets numériques (bases de données, relation client, etc.).

Diagnosics en Cornouaille

D'avril à août 2013, 2 stages ont permis de réaliser des diagnostics sur le tourisme cornouillais :

- analyse de sites Internet d'offices de tourisme et de la présence en ligne de la Cornouaille. Ces travaux ont alimenté la caractérisation de la Destination « Quimper Cornouaille ».
- étude statistique sur la consommation touristique en Cornouaille (+ de 900 personnes interrogées). Les premiers résultats de cette étude permettent d'estimer l'impact économique de la fréquentation touristique à environ 500M€. L'analyse des taux de fréquentation des territoires autres que celui de résidence conforte la pertinence de la Destination « Quimper Cornouaille ».

Développement mutualisé de sites Internet mobiles destinés aux offices de tourisme de Cornouaille

Début 2012, il a été proposé aux offices de tourisme une solution de développement mutualisé de sites mobiles avec une version tablette. Les sites sont reliés entre eux et, grâce à la géolocalisation, le touriste en séjour accède automatiquement au site de l'office de tourisme le plus proche. Certaines offres sont mises en avant sur la page d'accueil en fonction de l'heure et de la météo, de l'ouverture de l'établissement et de la géolocalisation.

2013 a été une année de mise au point technique pour une livraison de l'ensemble des sites en 2014. Les offices de tourisme de Quimper-Terre Océane, La Forêt Fouesnant, Bénodet, Pays Bigouden (6 OT du Haut Pays Bigouden et du Pays Bigouden Sud), Cap Sizun (4 OT), Pays de Douarnenez et Locronan proposent désormais un site mobile grâce à cette action mutualisée.

Sites Internet pour les professionnels du tourisme de Cornouaille

Animation du site Internet www.procornouaille.com.
Contenus techniques et de veille pour les professionnels de la filière.

Actions du Pays Touristique de Cornouaille

Les Pays Touristiques sont des territoires animés par des structures intercommunales. Ils ont vocation à fédérer l'ensemble des acteurs locaux afin d'élaborer et de mettre en œuvre des projets de développement d'économie touristique. Leur fonctionnement est assuré par des subventions régionales et départementales, ainsi que par une participation financière des collectivités membres.

Le territoire de Quimper Cornouaille Développement comprend actuellement trois Pays Touristiques : l'Association Ouest Cornouaille Développement (AOCD), le Pays Touristique de la Presqu'île de Crozon et de Châteaulin-Porzay (en partie) et le Pays Touristique de Cornouaille (5 communautés de communes : Pays Glazik, Fouesnantais, de Quimperlé, Concarneau Cornouaille Agglomération, Quimper Communauté). Ce dernier est porté administrativement par Quimper Cornouaille Développement.

Accompagnement de porteurs de projets, publics et privés, en création ou développement d'activités touristiques

Interlocuteur des entreprises et particuliers souhaitant s'engager dans la création et/ou le développement d'une activité touristique, l'accompagnement du Pays Touristique se traduit par la validation des projets qui lui sont présentés, l'analyse de leur faisabilité économique, une information sur les aspects réglementaires, sur les labels de confort (Gîtes de France, Clévacances, Camping Qualité...) et thématiques (Tourisme et Handicap, labels écologiques...), la recherche de sources de financement (aides publiques) et la constitution, le cas échéant, de dossiers de demandes d'aides...

Ces actions ont concerné 43 nouveaux contacts et 9 dossiers constitués et/ou en suivi en 2013.

Le Pays Touristique participe également au Forum de la Création et Reprise d'Entreprise organisé tous les ans par Concarneau Cornouaille Agglomération.



Atelier e-tourisme

1 e-m-c : électronique, mobile, communautaire

2 CRT : Comité Régional du Tourisme



Quimper Cornouaille Développement a accompagné l'Office de Tourisme de Concarneau dans le renouvellement de sa labellisation Tourisme et Handicap

Prestations touristiques accessibles à tous les publics : label Tourisme et Handicap

Dans le cadre de la procédure de labellisation « Tourisme et Handicap », le Pays Touristique réalise des audits, préalables aux évaluations officielles. Il accompagne ensuite les équipements audités durant l'ensemble du processus de labellisation, valable 5 ans.

Sur la base du nouveau référentiel du label entré en vigueur en 2013, le Pays Touristique a accompagné 9 équipements touristiques, principalement des offices de tourisme, dans la procédure de renouvellement de label.

En amont de projets de modernisation ou construction, il peut également apporter des conseils et des préconisations pour une accessibilité optimale aux personnes en situation de handicap (17 suivis de projets ou nouveaux contacts).

Démarches qualité dans la restauration : Restaurants du Terroir, Crêperies Gourmandes

Interlocuteur des établissements intéressés par l'obtention de labels de qualité régionaux, le Pays Touristique a accompagné 3 crêperies dans le renouvellement de leur label. Une nouvelle labellisation a été nécessaire pour une crêperie, suite à sa reprise.

Après la cessation d'activité ou le changement d'enseigne de plusieurs établissements, 2 restaurants sont actuellement labellisés Restaurant du Terroir sur le territoire.

Relations partenariales

Le Pays Touristique entretient des relations étroites avec ses partenaires : Quimper Communauté (suivi de l'étude m-tourisme), Conseil général du Finistère (politique touristique), FRPAT¹ Bretagne (stratégie pluriannuelle, participation au groupe e-tourisme régional), Conseil régional (politique touristique), CRT² Bretagne (chantier e-m-tourisme : 1 réunion par mois), ADT³ Finistère Tourisme (application des actions du schéma départemental), GTC⁴ (éditions), OTSI⁵ de Cornouaille (AG), UBO⁶ (stages)...

Le Pays Touristique travaille à un projet de relance de la Route des Peintres, en collaboration avec le GTC.

Soutien aux entreprises

Implantations économiques de Quimper Communauté

L'équipe économique de l'Agence effectue le suivi, au nom de Quimper Communauté, de ses dossiers, équipements, implantations économiques et relations avec les entreprises.

Immobilier d'entreprises

Quimper Cornouaille Développement gère, en qualité de service de Quimper Communauté, environ 10 000 m² de locaux économiques.

Les pépinières d'entreprises

Deux bâtiments dédiés à la création d'entreprises sont situés sur le site de Créac'h Gwen. La Pépinière Généraliste propose différents types d'hébergement et des services communs. La Pépinière des Innovations est dédiée aux innovations afin d'accompagner les projets liés aux pôles de compétitivité (Mer, Image et Réseaux, Valorial).

Accueil des porteurs de projet

Quimper Cornouaille Développement assure l'accueil des porteurs de projet. 32 prises de contact en 2013, au cours desquelles les projets sont développés et les besoins définis.

En 2013, il y a eu 8 arrivées d'entreprises et 7 départs.

Les pépinières de Quimper Communauté sont gérées et animées par Quimper Cornouaille Développement en partenariat avec la CCI de Quimper Cornouaille qui s'occupe plus particulièrement du suivi et du conseil aux créateurs d'entreprises.

Accompagnement, information et formation des créateurs d'entreprises

■ Accompagnement et suivi en post-crédation. Une fiche de suivi est établie à l'arrivée de l'entreprise puis actualisée. Elle permet ainsi de connaître l'évolution de l'activité, de diagnostiquer les besoins de l'entreprise et d'apporter une aide personnalisée au créateur.

■ Formation des créateurs d'entreprises. Une formation est proposée chaque mois. Parmi



1 FRPAT Bretagne : Fédération Régionale des Pays Touristiques de Bretagne

2 CRT : Comité Régional du Tourisme

3 ADT Finistère : Agence de Développement Touristique du Finistère

4 GTC : Groupement Touristique de Cornouaille

5 OTSI : Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative

6 UBO : Université de Bretagne Occidentale



les thèmes proposés en 2013 : démarche commerciale, lecture du bilan, comment pense votre banquier, communication via la presse, comment pense mon expert-comptable...

- Suivi du site internet dédié aux créateurs d'entreprises de la pépinière : www.pepiniere-entreprises-quimper.fr/
- Abonnement à différents journaux et magazines spécialisés.

Le hall technologique de l'ADRIA

Quimper Communauté a créé dans le hall technologique de l'ADRIA une plateforme technologique et scientifique destinée aux entreprises innovantes de l'agroalimentaire.

Au cours de l'année 2013, ce hall a accueilli :

- Johnsonville (production de saucisses)
- ADRIA Développement pour son activité « développement de produits et procédés »
- Ti Boom (production de galettes énergétiques bio)
- SJM (conditionnement de viande).

Autres équipements

- L'hôtel d'entreprises d'une surface totale de 2 100 m² est situé à Créac'h Gwen et héberge 7 locataires, dont la nouvelle cantine numérique de Quimper inaugurée fin 2013
- L'hôtel d'entreprises le Marygold II à Créac'h Gwen héberge la société d'hydroliennes Sabella et une partie des locaux de Quimper Cornouaille Développement
- L'usine relais du Guélen et les ateliers relais de Kergonan et du Corniguel hébergent 8 locataires sur respectivement 2 000 m², 1 000 m² et 2 100 m²
- L'atelier relais du Pôle d'Excellence Rurale du biovégétal à Plomelin héberge la société Agrauxine.

Vente de terrains en parcs d'activités

Cinq terrains sur les parcs d'activités de Quimper Communauté (Pen Carn, Grand Guelen, Ti Ilipig, Kerourvois) ont été vendus en 2013 pour une surface de 2 ha. En amont de la commercialisation, sont assurés la réflexion et le suivi du développement de nouvelles zones d'activités communautaires : Menez Prat et Moulin des Landes à Quimper, Kerourvois à Ergué-Gabéric, extension des zones de Kergaben à Plonéis, La Base à Guengat, Penhoat Braz à Plomelin...

Développement industriel et tertiaire

En 2013, plusieurs projets de développement d'entreprises se sont concrétisés sur le territoire de Quimper Communauté avec notamment la livraison de deux projets emblématiques :

- Usine de production de batteries Bolloré/Blue Solutions (Ergué-Gabéric)
- Immeuble de bureaux de Verlingue/Génération (Quimper).

Deux autres projets industriels d'envergure ont également vu le jour en 2013 :

- Extension du site de fabrication de billigs et planchas de Krampouz (Pluguffan)
- Implantation de la société Abscisse, solution innovante, écologique et économique de nettoyage de tuyaux industriels (Pluguffan).

Développement de projets commerciaux

L'Agence assure le suivi des projets pour Quimper Communauté et l'instruction des dossiers de CDAC¹ (8 dossiers en 2013) dont :

- Carrefour Contact du quartier de Kermoyan à Quimper (surface de vente de 1697 m²)
- Leroy Merlin qui a obtenu son permis de construire en 2013, les travaux démarreront en 2014
- SAS Maluca : inauguration en 2013 de ce site situé à Gourvily et spécialisé en équipement de la personne et de la maison (surface de vente de 13 000 m²).



Usine de production de batteries Bolloré/Blue Solutions (Ergué-Gabéric)



© Lionel Flageul | Ville & Quimper Communauté

Soutien aux entreprises cornouillaises

En 2013, Quimper Cornouaille Développement a apporté son soutien à des projets d'entreprises de Cornouaille en dehors du périmètre de Quimper Communauté comme par exemple :

- Meralliance : accompagnement du projet de création d'une usine d'élevage de saumons à Tréffiagat et recherche de financements ;
- Société Boutet-Nicolas du groupe CECAB : suivi avec la mairie de Rosporden, Concarneau Cornouaille Agglomération et le cabinet Sofred chargé de la revitalisation des deux sites ;

- Interprofession du Port de Concarneau (IPC) : suivi du projet de modernisation des outils de réparation navale et de couverture de la cale et appui dans la recherche de financements ;
- Suivi du projet Algolesko à Lesconil et à Riec sur Belon ;
- Chantier Naval Piriou et Henriot Quimper : visite de CLARTE (Laval) en vue de la création d'un Centre de Réalité Virtuelle (CRV) en Cornouaille.

¹ CDAC : Commission Départementale d'Aménagement Commercial

Soutien aux collectivités



Animation des outils de développement de Quimper Communauté

Pour le compte de Quimper Communauté, l'Agence accompagne les organismes agissant en faveur de la création d'entreprises et de la culture entrepreneuriale. Dans ce cadre ont été instruits les dossiers de subventions aux organismes suivants : ADIE¹, BDI², Boutique de Gestion, GEIQ BTP³ et industrie, Cadr'action, Chrysalide, Entreprendre au Féminin en Bretagne, Bretagne Entreprendre...

Quimper Communauté adhère aussi à certaines associations à caractère économique comme l'AVICCA⁴, Pesca Cornouaille, Bretagne Prospective et la Fédération régionale des pépinières. Quimper Communauté siège au Conseil de surveillance de Bretagne Développement Innovation, outil stratégique de développement de la Région Bretagne.

L'Agence a géré le soutien apporté par Quimper Communauté à diverses initiatives favorables à l'animation économique du territoire :

- Le salon Explor'Emploi- Explor'Formation Continue. Le groupe Précom-Ouest-France a organisé ce salon pour la troisième fois à Quimper. Plus de 2000 visiteurs y sont venus.
- La charte d'internationalisation du Finistère, qui associe le Conseil général, Brest Métropole Océane, Quimper Communauté, les Chambres de commerce et d'industrie de Morlaix, Brest et Quimper Cornouaille, la Chambre de métiers et de l'artisanat et la Chambre d'agriculture du Finistère. Deux voyages de presse sont organisés chaque année.

Projet économique de Locmaria

Quimper Communauté travaille au développement d'un hôtel d'entreprises sur le quartier de Locmaria. Ce bâtiment d'une surface de 1 500 m² environ a pour vocation de devenir, en lien avec Henriot Quimper, un pôle d'activités à caractère artistique et patrimonial. Une fois rénové, il pourrait ainsi accueillir :

- Des entreprises d'artisanat d'art, de design... en lien avec le domaine de la faïencerie
- L'école de Broderie de Kemper de Pascal Jaouen
- La section céramique de l'Ecole Supérieure des Beaux-Arts de Quimper (ESBAQ).

Des études de programmation ont été réalisées en 2013. Elles ont permis de soulever les difficultés de réhabilitation du site. Dans l'attente de la définition du projet définitif, l'école de Broderie de Pascal Jaouen s'est implantée sur le site dans une configuration temporaire.

Cantine numérique de Quimper

La cantine numérique de Quimper, portée par l'association Silicon Kerné, a été inaugurée le 21 novembre 2013. Elle est installée dans l'hôtel d'entreprises de Quimper Communauté, qui participe par ailleurs à son financement. La cantine a pour mission d'animer le territoire par le biais d'événements sur des thèmes numériques. Elle comprend également un espace de coworking qui va créer une sphère propice à la création de réseau pour les professionnels, à la détection et l'accompagnement de projets.

Centre de Réalité Virtuelle (CRV)

La réalité virtuelle est une technologie permettant une simulation interactive en 3D et en temps réel de la réalité. Cet outil développé depuis de nombreuses années à Laval par l'association CLARTE pourrait créer une antenne pour les PME de l'Ouest breton à Quimper. Une étude de programmation a été lancée par Quimper Communauté fin 2013.



Silicon Kerné, cantine numérique de Quimper



1 ADIE : Association pour le Droit à l'Initiative Économique

2 BDI : Bretagne Développement Innovation

3 GEIQ BTP : Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification dans le BTP

4 AVICCA : Association des Villes et Collectivités pour les Communications électroniques et l'Audiovisuel



Participation au capital de Quimper Evénements

Quimper Cornouaille Développement a décidé de participer au capital de la Société d'Economie Mixte (SEM) Quimper Evénements, créée en 2013 par Quimper Communauté avec l'appui de la CCI Quimper Cornouaille, des banques et du club des hôteliers. Les missions de ce nouvel outil pour toute la Cornouaille sont triples :

- Gérer les équipements à vocation économique, culturelle ou sportive dans un but d'animation et de promotion du territoire,
- Créer et animer un bureau des congrès pour le territoire cornouaillais afin d'ac-

compagner la dynamique de structuration d'une filière professionnelle autour du tourisme d'affaires et d'identifier la Cornouaille comme destination de congrès et séminaires,

- Développer des évènements en lien avec les acteurs économiques du territoire.

Le représentant de Quimper Cornouaille Développement au Conseil d'administration est Roger Le Goff, président de la commission tourisme, dans le but de donner une dimension cornouaillaise à ce nouvel outil d'appui au tourisme d'affaires et à l'évènementiel à vocation professionnelle.



Enseignement supérieur, recherche, innovation

Quimper Cornouaille Développement porte les dossiers de Quimper Communauté, qui soutient l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation. Le développement de ces 3 thématiques étroitement liées impacte l'ensemble du territoire cornouaillais en terme d'attractivité et de dynamisme, participant ainsi à son développement économique.



Soutien au développement de l'enseignement supérieur

Soutien aux actions de développement de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO)

Dans le cadre du suivi du partenariat UBO-Quimper Communauté, Quimper Cornouaille Développement a participé à l'élaboration de la nouvelle convention pluri-annuelle 2014-2016 signée en décembre 2013, la précédente arrivant à son terme. Les engagements des partenaires ont été revus à la hausse et leur collaboration renforcée. La convention marque l'implication forte de la collectivité dans la consolidation et le développement des enseignements sur les sites universitaires Pierre-Jakèz Hélias et IUT ainsi que les actions liées à la recherche.

Soutien aux programmes de recherche portés par le LUBEM (Laboratoire Universitaire de Biologie et de l'Ecologie Microbienne)

Le soutien au développement des thèses participe au renforcement de la recherche sur le territoire. Après une première expérience réussie (thèse Biprobio¹), Quimper Communauté a souhaité renouveler sa participation dans un nouveau projet faisant également l'objet d'une thèse : ExMIM².

Soutien à l'équipement du pôle Pierre-Jakèz Hélias et de l'IUT

Trois opérations du CPER³ enseignement supérieur se sont concrétisées en 2013 :

- Démarrage de la construction d'une cafétéria et de salles dédiées à la vie étudiante
- Réalisation des appels d'offres pour le pôle agro à l'IUT (début des travaux en 2014)
- Modernisation des équipements pédagogiques destinés à l'IUT et au pôle Pierre-Jakèz Hélias.

Soutien à la création de nouvelles formations

Quimper Communauté a apporté son soutien à l'ouverture de la licence professionnelle « Aquaval » en septembre 2013 sur le site de l'IUT. Par l'acquisition d'une double compétence biotechnologies/aquaculture, les étudiants deviendront des spécialistes de la filière aquacole.

En regroupant 3 formations internes à l'université, l'UBO a créé en septembre 2012 une nouvelle école d'ingénieurs dénommée Ecole Supérieure d'Ingénieurs en Agro-Alimentaire de Bretagne Atlantique (ESIAB). Cette formation étant dispensée sur les sites de Brest mais également à l'IUT de Quimper et sur le pôle Pierre-Jakèz Hélias, Quimper Communauté est représentée au conseil d'école. 2013 a vu la première promotion de cette nouvelle école d'ingénieurs qui renforce, pour le pôle quimpérois, sa spécificité en agro-alimentaire.

1 Biprobio : développement d'une stratégie innovante de protection des organismes aquacoles répondant aux exigences de développement durable

2 ExMIM : Exploration du Microbiote des Invertébrés Marins

3 CPER : Contrat de Plan Etat Région



Hall de l'Université de Bretagne Ouest à Quimper

Soutien à la création du campus numérique breton, UEB C@mpus

Quimper Communauté s'est engagée financièrement auprès de l'UEB¹, en partenariat avec la Région et le Département, à soutenir la démarche qui vise à doter chaque site d'enseignement supérieur et de recherche de services et d'outils numériques de haute qualité. Deux équipements, télé-amphithéâtre et salle de travail collaboratif, seront aménagés à partir d'avril 2014 sur le pôle quimpérois.

Soutien à d'autres organismes de formation

Participation au développement de l'ISUGA²-campus EMBA³

Accompagnement du développement de l'ISUGA²-campus EMBA³ de la CCI Quimper Cornouaille à Créac'h Gwen.

Soutien au Lycée Brizeux

Appui à l'organisation d'un cycle annuel de conférences de vulgarisation scientifique par le lycée Brizeux en collaboration avec l'ESPE⁴ et l'IUT de Quimper.

Soutien à l'organisation du salon étudiant Azimut

Quimper Communauté est partenaire de ce salon destiné en particulier aux lycéens et plus

largement aux étudiants.

Etude sur l'offre de formation et d'enseignement supérieur

En 2013, Quimper Cornouaille Développement, avec l'appui d'une stagiaire, a réalisé une étude sur le pôle quimpéro-cornouaillais de formation et d'enseignement supérieur. Quimper Communauté compte environ 4 600 étudiants répartis dans une vingtaine d'établissements de formations supérieures et professionnelles. L'IUT, le pôle P.J. Hélias et l'ESPE regroupent 2 400 étudiants. L'ensemble des lycées propose également des formations supérieures et l'offre des écoles privées Elytis et Pigier va du CAP au BTS. Le centre de formation Kelenn, le conservatoire de musique ainsi que l'EESAB⁵ permettent au territoire de conserver et faire évoluer son identité et sa culture. Le site de l'EMBA accueille l'ISUGA, qui dispense une formation de commerce international Europe-Asie, l'IAE⁶ de l'UBO et le pôle commerce distribution de la CCI.

Les spécificités en termes de formation de Quimper Communauté sont :

- Gestion des entreprises et administrations
- Filière agroalimentaire/logistique
- Formation initiale et continue des enseignants
- Tourisme, arts et patrimoine.

Recherche et innovation

Dans le cadre de sa politique de soutien à la recherche et à l'innovation, Quimper Communauté attribue des aides financières assorties d'objectifs à des programmes qui associent entreprises et centres de recherche. Quimper Cornouaille Développement réalise, pour le compte de Quimper Communauté, l'ingénierie et le suivi de ces dossiers. Ce suivi permet d'inscrire Quimper Cornouaille Développement dans les réseaux de l'innovation bretonne.

Organismes de développement technologique

Quimper Communauté accompagne financièrement les centres de transfert technologique (CRITT), notamment dans le cadre du CPER⁷ 2007-2013 :

- ADRIA (Quimper), principal centre technique alimentaire breton spécialisé dans la sécurité alimentaire.

- Breizhpack (Quimper) qui a pour mission d'aider l'industrie bretonne à se développer par l'innovation et la diffusion technologique dans le domaine de l'emballage et du conditionnement grâce à son réseau regroupant 300 entreprises.
- CBB⁸ Développement (Rennes) est spécialisé dans les biotechnologies, la chimie fine, la cosmétique, l'agroalimentaire, la diététique et les compléments alimentaires.
- MEITO⁹ (Rennes) inscrit son action à l'interface entre les technologies et les usages en participant au croisement de filières entre le numérique et d'autres filières d'excellence régionales.

- 1 Université Européenne de Bretagne : Communauté d'Universités et Etablissements rassemblant 28 établissements d'enseignement supérieur et de recherche en Bretagne
- 2 ISUGA : Institut de Management Europe Asie
- 3 EMBA : Ecole de Management Bretagne Atlantique
- 4 ESPE : Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education (ex-IUFM)
- 5 EESAB : Ecole Européenne Supérieure d'Art de Bretagne
- 6 IAE : Institut d'Administration des Entreprises
- 7 CPER : Contrat de Plan Etat-Région (ex Contrat de Projets Etat-Région)
- 8 CBB : Centre de Biotechnologies en Bretagne
- 9 MEITO : Mission pour l'Electronique, l'informatique et les Télécommunications de l'Ouest



Technopole Quimper Cornouaille

Dans le cadre de sa politique de soutien à l'innovation, Quimper Communauté subventionne la Technopole Quimper Cornouaille à hauteur de 194 000€. S'y ajoute la mise à disposition de locaux et la contribution au financement du poste de la déléguée territoriale Valorial pour la Bretagne Occidentale financé à 50 % par la Technopole. Cette antenne renforce le pôle alimentaires et facilite la mise en œuvre des projets des entreprises. En 2013, Quimper Communauté s'est impliquée pour préserver le cluster Breizpack en Cornouaille en favorisant son transfert, à compter du 1^{er} janvier 2014 au sein de l'ADRIA, dont il devient un département.

Les projets de développement de l'innovation et de la formation

Lancement de la plateforme collaborative ILIAA pour la filière alimentaire

L'ADRIA a développé une plateforme collaborative d'envergure nationale au service de la filière pour permettre les échanges en utilisant les réseaux sociaux. L'objectif est de proposer un nouveau service innovant pour les entreprises et les experts, afin de rompre leur isolement et leur faciliter l'accès à l'information. Ce nouvel outil numérique permettra aussi de fédérer la filière. Il sera proposé un site d'accueil avec un réseau social privé et des outils mutualisés (plateformes de gestion électronique de documents, d'e-learning, de veille,

de mise à disposition de logiciels métiers...). La plateforme a été développée en 2013 et présentée au salon CFIA à Rennes le 12 février 2014.

La création d'un centre de promotion des métiers de l'alimentaire

Ce projet, créé par l'Institut de Formation Régionale des Industries Agroalimentaires (IFRIA) Bretagne, a pour objectif de limiter les difficultés de recrutement des entreprises agroalimentaires en développant la promotion de la filière auprès des jeunes.

Ces deux projets sont étroitement liés au renforcement du pôle alimentaires.

Développer une synergie cornouaillaise

La mise en réseau des acteurs de la recherche est essentielle pour maintenir et développer une dynamique cornouaillaise. En complément des contacts avec la recherche universitaire de l'UBO sur Quimper Communauté, un travail a été engagé en 2012 pour mieux connaître les acteurs cornouaillais du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN, Concarneau), de la plateforme aquacole du lycée Bréhoulou (Fouesnant) et du site Agrocampus Ouest (Beg-Meil). Les rencontres se sont poursuivies en 2013 pour apporter un soutien aux projets des différents sites dans la perspective d'obtenir des financements dans le cadre du CPER¹ 2014-2020.

Pôles de compétitivité

La politique de soutien de Quimper Communauté aux pôles de compétitivité bretons MER, VALORIAL et IMAGES ET RESEAUX s'est poursuivie en 2013. Quimper Communauté a participé aux comités des financeurs des 3 pôles et a été sollicitée pour le financement de projets collaboratifs associant entreprises et organismes de recherche publique :

- **Crisalt (VALORIAL).** L'objectif est de réduire la teneur en sels des produits carnés et céréaliers. Partenaires : ADRIA, Université d'Angers, INSERM, laboratoire ONIRIS (Nantes) et les entreprises Doux, Fleury Michon, La Boulangère...
- **Pesk & Co (POLE MER).** Il vise à mettre au point de nouvelles méthodes analytiques et d'évaluation fonctionnelle des coproduits marins. Partenaires : Merinvest et Yslab (Quimper), SFP Diana (Elven)...

- **Tartine (VALORIAL).** Il consiste à développer un produit tartinable à base de poissons. Partenaires : ADRIA et entreprises Guyader (Landrévarzec), Bell Food (Vincennes)...
- **Makimini (VALORIAL).** Il vise à concevoir et à développer une gamme de produits apéritifs à base de riz et de préparations fermentées crues de poissons. Partenaires : ADRIA et les entreprises Meralliance (Quimper), Standa (Caen).

Ces projets représentent une subvention de Quimper Communauté de 135 565€ pour un investissement total de 4 573 601€.



¹ CPER : Contrat de Plan Etat Région

Économie, emplois, compétences et formation

Emplois, compétences et formation

Participation de Quimper Cornouaille Développement aux instances cornouaillaises de suivi de :

- l'emploi au travers du Service Public de l'Emploi Local (SPEL), observatoire cornouaillais mis en place par la Préfecture
- la formation, au sein du comité local de coordination de la Maison de la Formation Professionnelle Régionale. A ce titre

également, l'Agence a participé à l'action test menée par Opalia¹ dans l'accompagnement des pluriactifs.

Quimper Cornouaille Développement a également participé à différentes actions cornouaillaises, telles que le forum de l'Alternance, ou soutenu les actions de promotion des métiers de l'agro-alimentaire.

Localisation de l'emploi

Une étude a été engagée en 2013, en partenariat avec l'INSEE, sur la structuration du territoire cornouaillais au regard de la localisation fine de l'emploi et des navettes domicile-travail. Cette réflexion contribuera, par la connaissance de la géographie des activités

et des emplois, à mieux situer dans l'espace les enjeux de développement économique et de déplacements pour inspirer les futures politiques d'aménagement territorial. Elle donnera lieu en 2014 à une publication « Octant Analyse ».

Zoom sur l'emploi maritime en Cornouaille

Les filières maritimes représentent une activité majeure pour le territoire qu'il est important de pouvoir mesurer. Une étude sur l'emploi maritime en Cornouaille a démarré en 2013 à Quimper Cornouaille Développement, avec

un retour d'expérience méthodologique de l'Audelor², du réseau FNAU³ et de la CCI Quimper Cornouaille. Le travail devrait aboutir au premier semestre 2014 dans le cadre d'une convention avec l'INSEE.

Promotion économique de la Cornouaille

1 Organisme paritaire collecteur de fonds formations

2 Audelor : Agence d'urbanisme et de développement économique du Pays de Lorient

3 FNAU : Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme

4 SIG : Système d'Information Géographique

Diagnostic des Zones d'Activités Economiques (ZAE)

En 2013, suite aux réflexions du réseau des développeurs économiques, Quimper Cornouaille Développement et la Chambre de Commerce et d'Industrie Quimper Cornouaille, en partenariat avec les 10 EPCI de Cornouaille, ont réalisé un diagnostic des Zones d'Activités Economiques (ZAE).

Ce diagnostic a été réalisé en 4 étapes :

- Élaboration d'une méthodologie et de définitions communes d'observation des ZAE
- Inventaire des périmètres des ZAE : un recensement exhaustif des 163 zones existantes ainsi que des zones en projet a été effectué. Puis, une cartographie SIG⁴ de l'ensemble de ces zones a été élaborée en distinguant les emprises foncières selon leur niveau d'occupation.
- Réalisation d'une enquête auprès de chaque collectivité : élaboration d'une fiche de renseignements des ZAE, présentée aux développeurs économiques de chaque

EPCI afin que ceux-ci remplissent les caractéristiques principales de la zone (vocation, maîtrise d'ouvrage, réseaux et services dont bénéficient les entreprises...).

- Rédaction du diagnostic : à l'issue des rencontres avec les EPCI, un diagnostic partagé a été rédigé. Il inclut des préconisations pour orienter le développement de nouvelles zones ou la requalification des zones existantes. Un atlas de l'ensemble des zones de Cornouaille a également été réalisé. Ce travail a été présenté en octobre 2013.

Renouvelé tous les 2 ans, ce travail permettra de suivre l'évolution de la production et de la consommation de foncier économique. La Cornouaille disposera ainsi d'un outil d'observation de la consommation et de la disponibilité foncière pour les entreprises. Il permettra également de communiquer auprès d'entreprises et d'investisseurs sur le potentiel, les atouts économiques et la disponibilité foncière importante de la Cornouaille.



Diagnostic
des zones d'activités économiques
de Cornouaille 2013

Septembre 2013



Publication du guide « S'installer à Quimper Cornouaille »

La maison d'édition HélioPoles édite la collection « Les guides s'installer à » distribués dans le réseau des librairies. L'objectif de cette collection est d'accompagner les personnes en mobilité ou désireuses de s'installer dans une nouvelle ville et constitue dans le même temps un outil de valorisation des territoires concernés.

En 2012, Quimper Communauté et Quimper Cornouaille Développement, au titre du marketing territorial, se sont associées pour réaliser le guide « S'installer à Quimper Cornouaille ».

En complément de la vente au public, 1 500 exemplaires tirés à part ont été édités en 2013 avec la mention « Offert par Quimper Communauté et Quimper Cornouaille Développement » et diffusés en direction des entreprises, des cabinets de recrutement et des services publics. Ils permettent notamment aux acteurs du territoire de promouvoir Quimper et la Cornouaille dans le cadre de l'information des candidats au recrutement.

Animation du réseau économique des communautés et partenaires

Comité de stratégie économique

Le Comité de stratégie économique (Cf. vie institutionnelle) rassemble à parité des élus et des acteurs économiques. Ce lieu informel a permis en 2013 d'échanger sur différents sujets

comme le pacte d'avenir breton, les centres techniques bretons, les pôles de compétitivité et le marketing territorial.

Animation du réseau des développeurs économiques

Chaque rencontre du réseau (Cf. vie institutionnelle) est l'occasion de faire un point d'actualité sur les actions économiques du territoire et des partenaires et permet surtout un temps d'échange pour fédérer les membres. L'objectif est de renforcer la dynamique cornouaillaise dans un esprit partenarial et convivial.

Les thèmes évoqués en 2013 ont été nombreux et très divers : le schéma des zones d'activités,

le pôle alimentaires, la crise agroalimentaire et le pacte d'avenir breton, les schémas régionaux de développement économique (SRDEII¹, S3², feuille de route des pôles de compétitivité...), les évènements du territoire, la contractualisation 2014-2020, la prospective cornouaillaise, la Destination touristique « Quimper Cornouaille », le projet mer de l'Agence, le numérique en Cornouaille et le projet Bretagne Très Haut Débit, les circuits courts...

Recherche doctorale RESOTER

Un travail de recherche doctorale dénommé « RESOTER », en lien avec l'Université de Rennes 2, a été mis en œuvre en 2012 pour 3 ans en partenariat avec l'Audelor³ à Lorient et VIPE⁴ à Vannes. L'objectif est d'étudier les réseaux d'entreprises et le développement économique de la Bretagne Sud. L'intérêt de

cette initiative est aussi d'engager un travail d'étude stratégique de renforcement des liens avec les territoires voisins de Lorient et Vannes. En juillet 2013, les premiers éléments de cette thèse ont été présentés et un Atlas de Bretagne Sud a été réalisé (Cf. p.14).

Circuits courts et de proximité

Dans le cadre de l'appel à projets « Nouvelle alliance agricole » du Conseil régional en 2013, les deux plans de lutte contre les algues vertes (Baie de Douarnenez et de la Forêt-Fouesnant) ont été soutenus par l'Agence au titre du développement des circuits courts.

1 SRDEII : Stratégie Régionale de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation

2 S3 : Smart Specialisation Strategy

3 Audelor : Agence d'urbanisme et de développement économique du Pays de Lorient

4 VIPE Vannes : Agence de Développement & Technopole

Énergie

Comme une agence locale de l'énergie, Quimper Cornouaille Développement, en étroite partenariat avec l'Ademe et la Région Bretagne, conseille et accompagne les particuliers, les élus et les acteurs locaux sur les problématiques de transition énergétique.

Mission Énergie-Climat

Les plans climat énergie territoriaux (PCET), au même titre que les agendas 21, sont des projets territoriaux de développement durable dont la finalité est la lutte contre le changement climatique. Les PCET, devenus obligatoires par la loi Grenelle 2 pour les collectivités de plus de 50 000 habitants, ont suscité sur l'ensemble des territoires de Cornouaille un regain d'intérêt pour cette thématique énergie-climat.

Dans ce contexte, Quimper Cornouaille Développement s'est vue confier une mission d'accompagnement des territoires, dont les principaux objectifs sont :

- Animer un groupe de travail cornouaillais
- Elaborer des documents de référence
- Mutualiser des travaux sur les problématiques communes aux territoires.

En cohérence avec ce programme de travail, l'année 2013 est venue enrichir chacun de ces axes de travail.

Groupe de travail climat-énergie

Sur l'année 2013, les 4 réunions du groupe de travail climat-énergie ont mobilisé 30 personnes : élus et techniciens, territoires « obligés » ou « non obligés ».

L'élaboration du SRCAE (Schéma Régional Climat Air Energie) par la Préfecture de Région et le Conseil régional de Bretagne a été au cœur des discussions de cette année. Au premier semestre, suite à la consultation publique du projet de SRCAE, le GT climat-énergie a émis et transmis un avis à la DREAL¹.

En 2013, le déroulement des réunions du GT climat-énergie a été modifié : des personnes

extérieures ont été invitées à témoigner en fin de réunion afin de favoriser les échanges. Ainsi, l'entreprise Voltalis est d'abord intervenue sur le thème de l'effacement diffus localisé. Ensuite, les gestionnaires de réseaux d'énergie tels que ErDF, GRTgaz et GrDF sont venus présenter leurs métiers ainsi que les perspectives de développement en Cornouaille.

Une prochaine réunion avec RTE est prévue en 2014 pour terminer le tour d'horizon des gestionnaires de réseaux d'électricité et de gaz opérant en Cornouaille.

Documents de référence

Chiffres clés de l'énergie en Cornouaille

Le profil climat énergie de la Cornouaille, publié en 2012, avait commencé le référencement des installations et amorcé l'identification du potentiel de production d'Énergies Renouvelables (EnR) sur le territoire.

En 2013, une mise à jour des productions locales par énergie a été engagée. Elle s'appuie sur l'Observatoire Régional de l'Énergie et des Gaz à Effet de Serre (OREGES) consolidé par les nombreux contacts pris (gestionnaires de réseaux, association de producteurs d'énergie photovoltaïque, association des moulins du Finistère, gestionnaires d'UIOM²...).

Un livrable « Chiffres clés de l'énergie en Cornouaille » sera publié en 2014 sur la production énergétique de la Cornouaille en 2012.

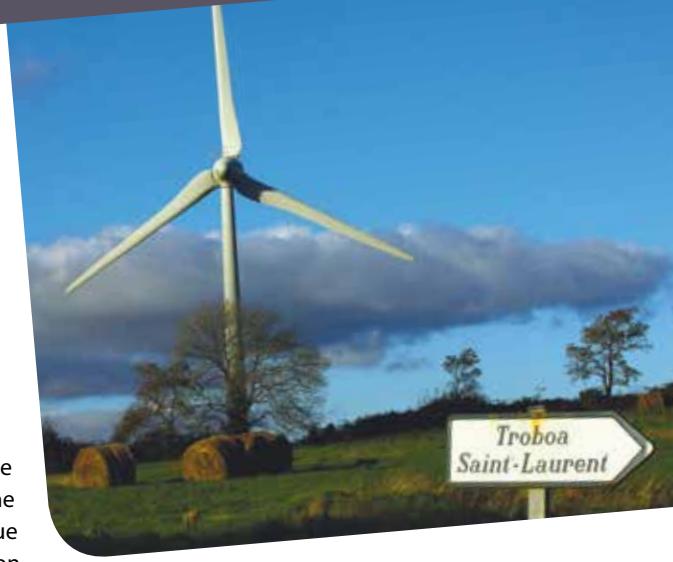
Élévation du niveau marin

La réflexion sur le changement climatique, et plus particulièrement sur l'élévation du niveau marin, a été engagée en 2013 comme prévu. En effet, parmi les répercussions envisagées du fait du réchauffement climatique, la montée du niveau de la mer paraît être le risque majeur pour notre territoire. 8 réunions d'un groupe de travail constitué de 4 personnes du Conseil de développement et du chargé de mission énergie-climat de Quimper Cornouaille Développement se sont tenues. L'analyse des effets de l'élévation du niveau marin nécessite de posséder des modélisations spatiales en fonction de niveaux d'élévation retenus. Il s'avère que cartographier cette élévation est d'une complexité importante et que l'incertitude des représentations ne permet pas d'en tirer des conclusions. Ces travaux devront donc être complétés en 2014.



¹ DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

² UIOM : Unité d'Incinération d'Ordures Ménagères



Mutualisation d'ingénierie

Réseaux énergétiques

Les réseaux énergétiques, notamment d'électricité et de gaz, revêtent un intérêt primordial dans le développement des projets de productions énergétiques. Outre les contraintes réglementaires, les projets de productions d'électricité et/ou de biogaz sont également conditionnés à la possibilité d'injecter localement leurs productions sur les réseaux. Si les contraintes réglementaires sont assez bien connues et prises en compte dans les différents documents de planifications, les contraintes techniques, notamment de raccordement, ne sont que très faiblement intégrées par méconnaissance des caractéristiques techniques des réseaux : capacité de raccordement, de localisation, etc. Ainsi en 2013, la rencontre des gestionnaires de réseaux en groupe de travail énergie-climat (ErDF, GrDF, GRTgaz) aura permis d'améliorer la connaissance des réseaux cornouillais.

En ce qui concerne le réseau de distribution d'électricité, une discussion a été engagée en vue d'une convention de coopération qui permettrait à l'Agence d'échanger avec ErDF sur des thématiques d'intérêt commun : consommation d'énergie, calibrage des infrastructures pour véhicules électriques, étude entre extension de réseau et extension d'urbanisme, déploiement haut débit, etc. Les échanges autour des modalités d'application de cette convention se poursuivent début 2014. Il est prévu de travailler plus particulièrement sur l'analyse de la consommation et de la production d'électricité en Cornouaille.

Il est à noter que ce rapprochement a été facilité par une convention de partenariat signée au niveau national entre ErDF et la Fédération Nationale des Agences d'Urbanismes (FNAU). Quimper Cornouaille Développement avait pris part aux échanges et à la rédaction de cette convention.

Énergies Marines Renouvelables

Colloque « Quelles Énergies Marines Renouvelables pour la Cornouaille ? »

Pour notre territoire très faiblement producteur d'énergie, les Energies Marines Renouvelables (EMR) apparaissent comme une réelle opportunité de développement des énergies renouvelables. Après avoir rencontré en 2012 les autorités compétentes sur cette thématique, échangé avec des industriels et intégré le groupe de travail EMR de la conférence régionale Mer et littoral, Quimper Cornouaille Développement a souhaité engager une démarche de sensibilisation auprès des acteurs locaux.

Ainsi, le 22 mai 2013, plus de 100 personnes se sont retrouvées à Plozévet pour participer au colloque organisé par Quimper Cornouaille Développement « Quelles Energies Marines Renouvelables pour la Cornouaille ? »

Ce premier colloque sur les EMR a permis de présenter l'état local et actuel de cette future filière en plein développement et d'échanger sur son devenir en Cornouaille.

Ce colloque a disposé d'un écho conséquent auprès de la presse avec des articles dans le Télégramme, Ouest France, le Progrès de Cornouaille et Le Marin. Le magazine Penn ar Bed du Conseil général ainsi que la revue des agences d'urbanismes « traits d'agences » et le site Mer-veille.com ont aussi relaté cet événement. Ce colloque a également fait l'objet d'un dossier spécial publié par Quimper Cornouaille Développement au mois de septembre 2013. Ce 4 pages synthétise les témoignages et les débats tenus lors de cet après-midi.

Projet houlomoteur WATTMOR en baie d'Audierne

Les entreprises DCNS et Fortum se sont engagées à expérimenter en France le système houlomoteur WaveRoller¹. Une pré-étude de faisabilité le long des côtes atlantiques a montré que la baie d'Audierne rassemblait des facteurs favorables permettant d'envisager l'implantation d'une ferme pilote constituée de 3 à 5 modules pour une puissance développée de 1,5 MW, équivalent à la consommation électrique de 1 000 foyers.

Des études techniques et environnementales sur la zone d'implantation potentielle ont été engagées à l'été 2013 au large de Plozévet et Pouldreuzic. Le Conseil régional a délibéré favorablement pour apporter son soutien financier à ces études.

Les porteurs de projets ont rencontré les élus locaux et les services de l'Etat le 30 juillet 2013 à Quimper Cornouaille Développement. Ils ont également engagé des échanges avec les pêcheurs et les services de l'Etat sur des points spécifiques.

Suite à la première réunion du 30 juillet, il a été convenu que soit constitué un comité local d'information et de suivi afin que ce projet se développe en concertation avec les usagers de la mer et les élus. Quimper Cornouaille Développement assure l'animation de ce groupe de travail et veille à la bonne conduite des échanges d'informations et de partage des connaissances. La première réunion de ce comité s'est tenue le 15 janvier 2014.

Cluster EMR de Bretagne Pôle Naval

Suite à l'adhésion de Quimper Cornouaille Développement à Bretagne Pôle Naval (Cf. Economie/Filière maritime, p.17), l'Agence a intégré le cluster EMR de cette association afin d'améliorer la veille sur les évolutions technologiques et sur les opportunités économiques.



Conseil énergie auprès du public



Espace INFO → ÉNERGIE de Cornouaille

L'Espace **INFO → ÉNERGIE** est un dispositif d'information co-financé par l'Ademe² et la Région.

Une permanence physique et téléphonique est assurée chaque après-midi, de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi. Pour des conseils techniques neutres, objectifs et gratuits sur la maîtrise de l'énergie dans l'habitat et les énergies renouvelables, une conseillère est joignable gratuitement par téléphone au numéro vert : 0805 203 205 ou par mail : infoenergie@quimper-cornouaille-developpement.fr.

Pour plus d'informations, il existe également un site breton des Espaces **INFO → ÉNERGIE** : www.bretagne-energie.fr

Point Rénovation Info Service (PRIS)

L'Espace **INFO → ÉNERGIE** de Cornouaille est devenu Point Rénovation Info Service, tout comme son partenaire l'ADIL³. Ils sont identifiés sur le site du gouvernement comme les interlocuteurs privilégiés des particuliers dès lors que ceux-ci ont une question liée à la rénovation.

1 WaveRoller : le principe technologique consiste en un panneau oscillant au rythme de la houle qui comprime un fluide hydraulique et entraîne un générateur

2 Ademe : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

3 ADIL : Agence Départementale pour l'Information sur le Logement



Ligne d'experts

L'Espace **INFO→ÉNERGIE** de Cornouaille intervient dans l'émission « Ligne d'experts » sur France Bleu Breizh Izel tous les premiers mardis du mois. La conseillère y répond en direct aux questions des auditeurs.

Salons et visites

L'Espace **INFO→ÉNERGIE** a participé à plusieurs salons tout au long de l'année (Journées de l'écoconstruction, Journées de l'éco-habitat, Salon de l'habitat, Fête de l'énergie) et présenté diverses conférences sur les thématiques de la rénovation et de la construction performante, les éco-gestes dans l'habitat, les aides financières, la nouvelle réglementation thermique 2012...

L'Espace **INFO→ÉNERGIE** a également organisé ou collaboré à diverses animations : visite d'une rénovation exemplaire à Quimper (Semaine de l'architecture et de l'habitat durable), stand sur le marché de Concarneau (Fête de l'énergie), interventions en tables rondes, atelier e-bus, conférences.

Accompagnement des EPCI de Cornouaille

Les missions de l'Espace **INFO→ÉNERGIE** sont maintenant clairement identifiées par les différents EPCI cornouillais, qui le mobilisent de plus en plus lors de leurs animations Agenda 21 ou dans le cadre des OPAH¹ et PIG².



Prêt d'expositions

L'Espace **INFO→ÉNERGIE** de Cornouaille met à disposition des collectivités et associations des expositions en prêt libre, déclinées en petits guides illustrés à distribuer aux visiteurs. Six thématiques sont développées :

- Notre planète, notre climat, notre avenir énergétique
- Construire une maison économe en énergie
- La rénovation thermique
- Les équipements performants dans l'habitat
- Economies d'énergie : des gestes qui comptent !
- Employés, employeurs : les éco-gestes au bureau.

Conseil énergie auprès des collectivités territoriales

Conseil en Energie Partagé (CEP)

Une prise de conscience générale des questions environnementales ainsi que l'augmentation incessante du coût de l'énergie font que la maîtrise de l'énergie est aujourd'hui devenue un enjeu majeur pour les territoires. Cependant, certaines collectivités territoriales se trouvent démunies face à ces problématiques et éprouvent des difficultés pour mettre en place des actions sur leur propre patrimoine.

Le Conseil en Energie Partagé permet aux petites et moyennes communes ne disposant pas de leur propre service énergie de mutualiser la compétence d'un technicien spécialisé. Les collectivités peuvent ainsi mettre en place une réelle politique énergétique et agir concrètement sur leur patrimoine pour réaliser des économies d'énergie.

Les missions principales sont les suivantes :

- Gestion comptable de l'énergie et de l'eau (saisie de factures, suivi de consommation)
- Réalisation de bilans énergétiques (analyse des consommations et proposition de plans d'actions pluriannuels)
- Réalisation d'études particulières sur certains équipements communaux
- Accompagnement des projets communaux (construction, réhabilitation...)

Le CEP travaille en collaboration avec les équipes communales pour élaborer à court, moyen et long terme une stratégie efficace de gestion énergétique.



1 OPAH : Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat

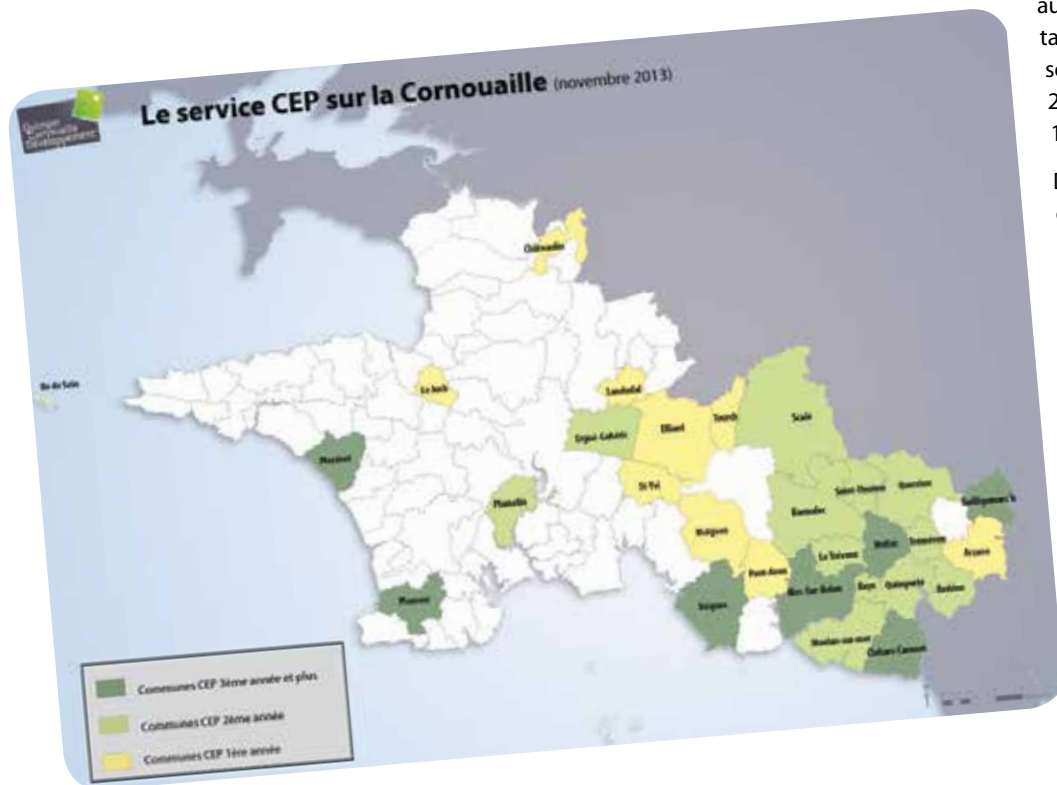
2 PIG : Programme d'Intérêt Général

L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) accompagne la mise en place du service et coordonne les réseaux nationaux, régionaux et départementaux de conseillers afin de rendre encore plus efficace le service (formations, retours d'expérience...).

La Communauté de communes du Pays de Quimperlé, Quimper Communauté et désormais Concarneau Cornouaille Agglomération accompagnent financièrement le service CEP à l'appui de leurs communes.

En 2013, 9 nouvelles communes ont adhéré au service. Un conseiller supplémentaire a donc été recruté et aujourd'hui ce sont trois conseillers qui accompagnent 29 communes représentant plus de 100 000 habitants.

De plus, en 2013, les conseillers ont organisé une rencontre entre les élus et techniciens des communes adhérentes en Cornouaille sur la thématique de la transition énergétique. L'objectif est de mettre en place un réseau d'échanges entre les communes. Ainsi, chaque année de nouvelles réunions seront organisées sur des thématiques différentes. En février 2014, une rencontre a eu lieu sur : « Comment concilier la performance énergétique et la qualité de l'air intérieur ? »



Certificats d'Économies d'Énergie (CEE)

Le SDEF¹ mutualise à l'échelle finistérienne les demandes de Certificats d'Économies d'Énergie. Afin d'optimiser la collecte sur la Cornouaille, il travaille en partenariat avec le Pôle énergie de Quimper Cornouaille Développement qui recense les travaux éligibles effectués sur le patrimoine des collectivités et pré-instruit leurs demandes.

Ainsi pour 2013, 8 dossiers ont été pré-instruits, ce qui représente 6 972 MWhcumac² soit environ 28 000 € si on prend l'hypothèse d'une valorisation du MWhcumac à hauteur de 4 €.

Pour l'année 2014, ce travail sera renouvelé auprès des communes cornouillaises.

Sensibilisation et accompagnement technique des usagers et des acteurs liés à la précarité énergétique

¹ SDEF : Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère

² cumac : cumulé et actualisé. Correspond aux économies d'énergie générées par l'équipement sur sa durée de vie.

La hausse régulière du prix des énergies observée ces dernières années a progressivement contribué à fragiliser de nombreux ménages cornouillais, tant dans leurs déplacements qu'au sein de leur logement. Face à ce constat et à un phénomène croissant de précarisation, Quimper Cornouaille Développement

travaille à la demande du Conseil général du Finistère (CG29), de Douarnenez Communauté et d'Habitat 29, pour accompagner au mieux les ménages. Quimper Cornouaille Développement se positionne en tant que référent technique sur les questions énergétiques pour l'ensemble de ses partenaires.



Conseil général du Finistère

En 2013, le pôle énergie a proposé 3 dispositifs d'action à la demande du Conseil général.

Les visites eau-énergie (VEE)

Les VEE sont des visites au domicile de l'utilisateur afin de réaliser un état des lieux et recenser les pistes de réduction de consommation d'énergie et d'amélioration du confort des occupants. Un rapport est ensuite remis au CG29 et aux travailleurs sociaux accompagnant l'utilisateur. Puis, ce dernier bénéficie d'une aide forfaitaire financée par le Fonds Solidarité Logement (FSL), pour mettre en œuvre les préconisations du rapport.

En 2013, 15 visites ont été réalisées sur l'ensemble de la Cornouaille.

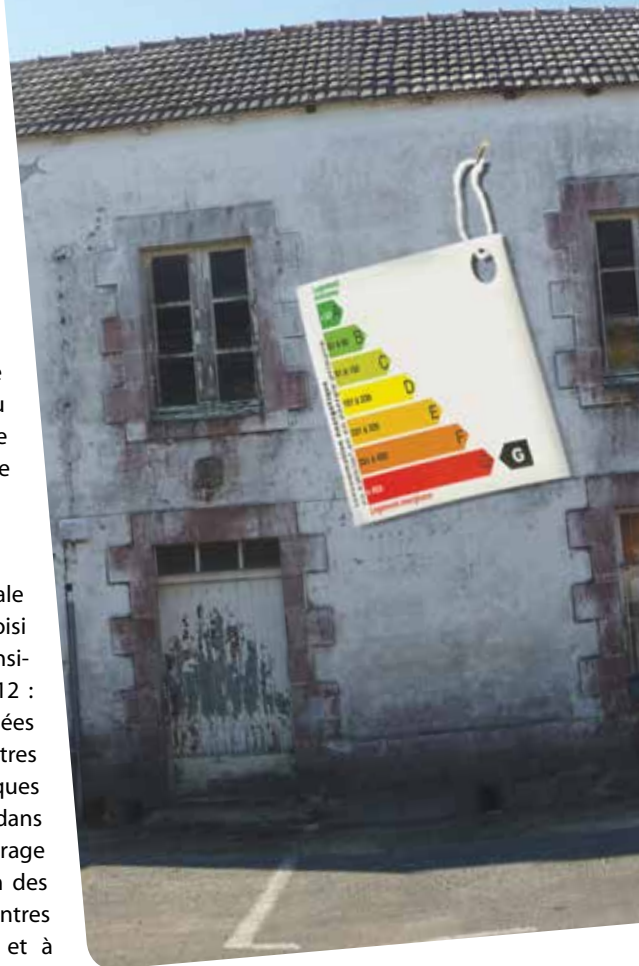
Les informations auprès des opérateurs œuvrant à l'accompagnement social lié au logement (ASLL)

Ces opérateurs assurent notamment des accompagnements et suivis longue durée auprès d'utilisateurs en situation de précarité. Aussi, afin d'informer et de sensibiliser ces acteurs de terrain à la dimension « énergie » de la précarité, un programme d'information de

deux demi-journées a été conjointement élaboré par le CG 29 et le pôle énergie de Quimper Cornouaille Développement. Organisée au 4^e trimestre, cette première information s'est avérée concluante et sera reconduite en 2014.

Les informations collectives

En 2013, le territoire d'action sociale de Concarneau-Quimperlé a choisi de renouveler un dispositif de sensibilisation des usagers initié en 2012 : les rencontres énergie. Organisées sous forme d'ateliers, ces rencontres favorisent l'échange sur les pratiques liées aux consommations d'énergie dans le logement et apportent un éclairage sur la lecture et la compréhension des factures d'énergie. Deux rencontres ont été organisées à Quimperlé et à Concarneau, sans toutefois rencontrer l'affluence escomptée. L'animation sera néanmoins reconduite en 2014, mais sous un nouveau format.



Douarnenez Communauté

Une convention a été signée entre Quimper Cornouaille Développement et Douarnenez Communauté pour suivre le volet énergétique du programme « Habiter Mieux » de l'OPAH. Ce programme vise, sous conditions de ressources, à aider les propriétaires occupants et bailleurs à améliorer thermiquement leur logement. La convention initiale prévoyait la réalisation

d'une vingtaine de dossiers. Or le relèvement des plafonds des aides de l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) conjuguée à une communication forte de Douarnenez Communauté sur le dispositif, ont accru considérablement le nombre de demandes d'aides. Au final en 2013, ce sont 85 dossiers qui ont été traités.

Habitat 29

Une convention cadre trisannuelle a été finalisée entre Habitat 29 et les 4 agences locales de l'énergie et du climat finistériennes (Energence, Héol, Alecob, Quimper Cornouaille Développement). Ce partenariat s'inscrit dans une démarche de réhabilitation du parc de logements d'Habitat 29 et vise à informer et sensibiliser les locataires sur les économies d'énergie dans le logement. En 2013, 2 sites ont été suivis, l'un à Concarneau (logements collectifs) et l'autre à Plomeur (logements pavillonnaires). Les restitutions des enquêtes sont prévues en 2014.

Projets de territoire

Agence incarnant le Pays de Cornouaille, Quimper Cornouaille Développement favorise la concertation entre les forces vives du territoire, élus, acteurs économiques et société civile, pour un consensus de l'ensemble du territoire sur les enjeux et l'avenir de la Cornouaille.

Démarche prospective « Cornouaille 2030 »

En 2013, la Cornouaille a débuté la préparation des prochaines contractualisations avec l'Etat, la Région Bretagne et la nouvelle génération des fonds européens. Avec le travail engagé via la démarche prospective « Cornouaille 2030 », les élus ont voulu faire mieux connaître leur ambition pour l'avenir de la Cornouaille et solliciter des moyens financiers pour la mettre en œuvre au service de l'emploi et de la qualité de vie des cornouaillais.

La démarche prospective Cornouaille 2030 a largement mobilisé les partenaires locaux en associant élus, techniciens, chambres consulaires et Conseil de développement. Afin de mener cette réflexion, un accompagnement par un cabinet d'études a été retenu (Futuroest, M. Loïc de Châteaubriant).

Ce travail a élaboré une vision partagée sur l'avenir de la Cornouaille avec la définition des enjeux et une déclinaison des objectifs à atteindre.

Calendrier

Cette étude s'est organisée en trois phases :

1/ Diagnostic partagé avec 150 participants à l'automne 2012

2/ Exercice de prospective exploratoire avec un groupe d'une vingtaine de personnes d'octobre à décembre 2012

Ce travail a abouti à la rédaction de 3 scénarios :

- Territoires de Cornouaille, un développement autonome sans véritable valorisation collective ou projet commun.
- Une organisation cornouaillaise, en fédérant le développement au risque de sacrifier les identités.
- Prenons appui sur nos identités, la valorisation des identités prime sur la conduite d'ensemble.

Ces 3 scénarios ont été présentés aux chambres consulaires, aux conseillers généraux et régionaux cornouaillais et au Conseil de dé-

veloppement. En complément, le Conseil de développement a créé un groupe de travail spécifique pour émettre un avis sur ces 3 propositions.

Sur la base des remarques formulées, un comité de pilotage associant tous les présidents d'EPCI a formalisé le Scénario de référence « Cornouaille 2030 » qui a été validé en Conseil d'administration en février 2013. Le Conseil de développement a été consulté fin mars sur ce scénario.

3/ Séminaire de restitution : 5^e rendez-vous de la Cornouaille, 11 avril 2013

Le Scénario de référence a été présenté et partagé avec l'ensemble des acteurs du territoire. Afin de privilégier le débat, et plutôt qu'une réunion de restitution intégrale du Scénario de référence, les thématiques les plus emblématiques ont été choisies pour animer des tables rondes. Plus de 200 personnes, élus, techniciens et professionnels ont assisté à ce rendez-vous.

5^e rendez-vous de la Cornouaille
le 11 avril 2013



Communication du Scénario de référence

Au-delà de la concertation et de la communication menées auprès de ses partenaires institutionnels habituels lors de la démarche prospective cornouaillaise, Quimper Cornouaille Développement, fidèle à sa mission d'animateur du débat à l'échelle cornouail-

laise, a souhaité élargir la consultation à de nouveaux acteurs et au grand public. Le but était de mobiliser le plus grand nombre autour de cette volonté de prendre en main l'avenir du territoire, collectivement et avec ambition.



Cette mobilisation locale s'est appuyée sur les nouveaux outils numériques favorisant l'interactivité tels que le site internet de Quimper Cornouaille Développement, la création d'une page Facebook, l'activation des réseaux sociaux professionnels et associatifs... Quimper Cornouaille Développement s'attache ainsi à appliquer une des préconisations du Scénario de référence : « en 2030, la Cornouaille se présente comme un territoire disposant d'une forte culture de pratiques numériques, notamment parmi ses élus. »

Des actions plus classiques ont également été menées : 4 pages dans Le Télégramme et

Ouest-France en octobre 2013, brochure de présentation du Scénario de référence... Des réunions d'information et débats au sein des EPCI ont également été organisés fin 2013 et se sont poursuivis jusqu'au printemps 2014.

L'objectif est de favoriser une véritable appropriation du Scénario de référence, à la fois dans les instances institutionnelles et auprès du grand public afin de faire émerger des idées, des projets qui s'inscriront dans cet élan cornouaillais.



Pacte d'avenir pour la Bretagne

Faisant suite aux crises économiques et préfigurant les contractualisations financières de 2014, la fin d'année 2013 a été marquée par la mise au point du pacte d'avenir pour la Bretagne. Après avoir instruit la contribution de Quimper Communauté, et suite à débat en Conseil d'administration de décembre, l'Agence a également produit une contribution au nom de la Cornouaille.

Celle-ci met l'accent sur les grands enjeux pour l'ensemble la Cornouaille : l'agroalimentaire et l'agriculture, la maritimité, l'énergie, le bâtiment, le tourisme et enfin la prise en compte de la périphéricité.

Contrats territoriaux

Dispositif territorial 2013 du contrat Région-Pays de Cornouaille

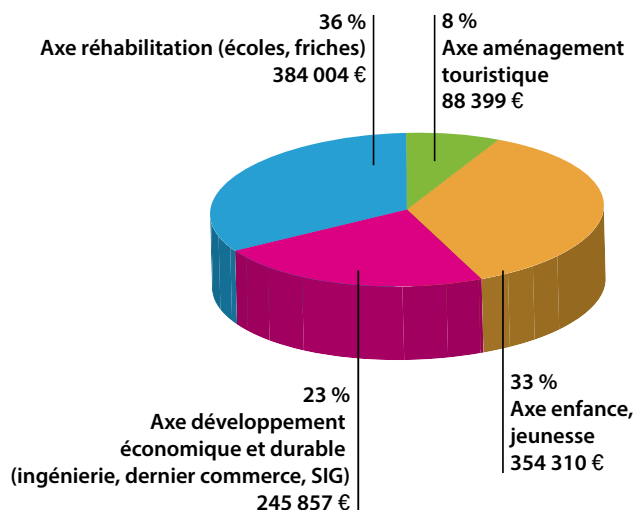
Une dotation régionale de transition entre le contrat Région-Pays 2006-2012 et le futur contrat de partenariat Région-Pays 2014-2020 a été mise en place en 2013 pour accompagner les projets locaux. Pour la Cornouaille, plusieurs enveloppes pouvaient être mobilisées :

- enveloppe « projets 2013 » : 1 072 731 €
- reliquat enveloppe numérique : 2 820 163 €
- enveloppe ingénierie « forfaitaire annuelle » : 97 224 €
- enveloppe ingénierie « stratégique » : 22 436 €
- dotation Conseil de développement : 5 000 €

Pour l'enveloppe « projets 2013 », les critères initialement définis dans le cadre de l'enveloppe 3 du précédent contrat Région - Pays de Cornouaille ont été reconduits. A l'issue d'un recensement des projets, 5 comités locaux de concertation ont été organisés pour arrêter une liste définitive de projets. A ces comités étaient conviés les présidents des EPCI, les

chambres consulaires, les élus régionaux cornouaillais et le président du Conseil de développement. Au cours de ces réunions, les porteurs de projets ont été invités à présenter leur dossier. 25 projets ont été retenus pour mobiliser l'ensemble de cette enveloppe.

Enveloppe projets 2013





Lecture régionale des dynamiques territoriales en Pays de Cornouaille

À partir des données de ses champs d'intervention, le Conseil régional a souhaité alimenter les débats locaux en proposant une lecture régionale des dynamiques territoriales pour chacun des pays bretons. En croisant avec les « lectures » départementales et locales, la Région veut contribuer à l'organisation d'un débat fructueux sur l'avenir des territoires bretons. Cette démarche s'inscrit dans la

préparation de la nouvelle politique territoriale régionale. En effet, ce travail pourrait faciliter le choix des priorités de chacun des pays.

En Cornouaille, cette présentation a été organisée le 2 décembre 2013 à Quimper par M. Burlot, vice-président du Conseil régional – chargé de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

Contrat de partenariat Région-Pays de Cornouaille 2014-2020

2014 sera l'année de la renégociation de l'ensemble des contrats territoriaux de la Cornouaille : Contrat de partenariat Région-Pays, mais aussi programmes européens territoriaux comme Leader¹ (rural), Feamp² (pêche) et ITI³ territoriaux (Feder⁴...), gérés par la Région Bretagne. Celle-ci a souhaité flécher les Pays comme territoires de référence pour le portage de ces programmes.

La Cornouaille va donc devoir présenter une stratégie globale de territoire et des priorités de développement pour mobiliser au mieux l'ensemble des fonds territoriaux. Ce travail pourra s'appuyer sur la démarche prospective « Cornouaille 2030 » et le Scénario de référence validé.

Contrat de Plan Etat-Région (CPER)

Volet Territorial du CPER⁵ 2007-2013

Un avenant au Volet Territorial a été signé le 30 juin 2011 entre le Pays de Cornouaille et la Préfecture de Région sur la base d'une dotation indicative de FNADT (Fonds national d'aménagement et de développement du territoire) de 0,9 M€.

Les thématiques prioritaires de cette convention territoriale pour la période 2011-2013 étaient :

- Soutien au développement de la filière agroalimentaire cornouaillaise : 0,5 M€
- Développement des usages très haut débit à l'échelle de la Cornouaille : 0,2 M€
- Développement de nouvelles activités portuaires (mixité pêche/plaisance) : 0,1 M€
- Animation et promotion de la filière pêche : 0,1 M€.

Consommation des crédits liés à l'avenant du Volet Territorial au 31 décembre 2013 :

- 1 projet est annulé
- 13 dossiers ont été engagés : 634 845€ (77%)
- 3 dossiers sont instruits et en attente de programmation en 2014 : 162 072€ (19%)
- 5 dossiers seront déposés au premier trimestre 2014 pour clôturer la consommation du Volet Territorial : 29 101€ (3,5%).

CPER 2014-2020

Le Premier Ministre a fixé aux préfets le 15 novembre 2013 la méthode de préparation des futurs Contrats de Plan Etat-Région pour la période 2014-2020.

Les volets thématiques retenus sont au nombre de six :

- Enseignement supérieur, recherche et innovation
- Filières d'avenir et usine du futur
- Mobilité multimodale
- Couverture du territoire par le très haut débit et développement des usages du numérique
- Transition écologique et énergétique
- Territorial incluant les volets relatifs aux quartiers prioritaires, aux territoires vulnérables subissant des restructurations économiques importantes, aux territoires confrontés à un déficit de services au public et aux métropoles.

Les thématiques de l'agriculture et de l'agroalimentaire ne sont pas ciblées par un volet propre du CPER, mais font l'objet de travaux dans le cadre du Plan pour l'Avenir de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire en Bretagne rattaché au Pacte d'avenir auquel l'Agence

1 LEADER : développement rural

2 FEAMP : Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche

3 ITI : Investissement Territorial Intégré

4 FEDER : Fonds Européen de Développement Régional

5 CPER : Contrat de Plan Etat Région



participe au nom de la Cornouaille (Cf. Pacte d'avenir pour la Bretagne, p. 35). Le comité de suivi du 21 février 2014 à St-Brieuc a été l'occasion de présenter des notes d'orientation que les préfets transmettront à la DATAR¹.

Fonds européens

L'Union Européenne intervient en Bretagne dans de nombreux domaines grâce à 4 fonds spécifiques : FEDER², FSE³, FEADER⁴, FEAMP⁵. Les nouvelles enveloppes des fonds, dont l'autorité de gestion est transférée de l'Etat aux Régions, ont été arrêtées pour la période 2014-2020

- 310 M€ de FEDER sur 3 axes : le développement de la société numérique, la performance économique au travers de la recherche, l'innovation et le développement économique, la transition énergétique et écologique
- 59,2 M€ de FSE pour l'emploi et la formation
- 368 M€ pour l'agriculture et le développement rural
- le montant du FEAMP n'est pas encore connu.

Les axes d'intervention de ces fonds ont été définis au sein de documents stratégiques nommés Programmes Opérationnels (PO). Ces documents ont été élaborés à la suite d'une concertation entre tous les partenaires régionaux à laquelle l'Agence a participé activement en 2013.

Fonds européens : Leader et Feamp

L'autorité de gestion des fonds européens sera principalement exercée par la Région Bretagne.

C'est dans un second temps, sur la base de mandats de négociations financiers qui devraient être connus vers la fin avril, que seront engagées les négociations contractuelles. Il conviendra alors de travailler sur les projets eux-mêmes, leur priorisation et leurs modalités pour aboutir à la signature du CPER courant de l'été.

L'objectif de cohésion territoriale s'impose et offre la possibilité de cofinancer des projets de développement territorial par différents fonds européens, nationaux et régionaux. Dans ce contexte, les Pays bretons sont largement fléchés pour devenir les territoires de référence pour le portage des programmes territoriaux.

Pour les programmes tels que Leader et Feamp, la constitution d'un Groupement d'Action Local (GAL) à l'échelle cornouaillaise sera obligatoire. A la demande de la Région, la DATAR a accepté de faire des dérogations pour certains territoires, dont la Cornouaille. En effet, le plafond imposé de population était jusqu'à présent de 150 000 habitants. La Cornouaille est donc éligible à l'exception du pôle urbain de Quimper/Ergué-Gabéric/Plomelin, soit un territoire éligible de 250 000 habitants.

L'enveloppe globale Leader pourrait atteindre les 36 M€ pour la Bretagne sur la période 2014-2020.

Dans le cadre de ce programme, deux réunions techniques (EPCI, chambres consulaires, AOCD⁶, Quimper Cornouaille Développement) se sont déjà tenues pour échanger sur des enjeux communs de développement rural, en s'appuyant notamment sur l'expérience de l'AOCD dans la définition et la conduite de programmes Leader.

1 DATAR : Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale

2 FEDER : Fonds Européen de Développement Régional

3 FSE : Fonds Social Européen

4 FEADER : Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

5 FEAMP : Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche

6 AOCD : Agence Ouest Cornouaille Développement

Conseil de développement du Pays de Cornouaille

Le Conseil de développement est un lieu d'échanges sur l'actualité et les enjeux du territoire. Organe consultatif, il travaille en lien avec les instances de l'Agence : Conseil d'administration, commissions, etc. Les missions du Conseil de développement sont de contribuer aux réflexions de préparation des futures contractualisations, de répondre aux diverses sollicitations exprimées par Quimper Cornouaille Développement ou ses partenaires et de réaliser des études sur les sujets de son choix.

Les 40 membres de l'assemblée plénière sont des personnes physiques sans mandat électif. Quimper Cornouaille Développement assure

le secrétariat et l'accompagnement du Conseil de développement pour l'organisation de ses instances et participe aux groupes de travail quand son expertise est sollicitée. Par exemple : submersions marines, formations post-bac et prospective.

L'assemblée plénière s'est réunie 3 fois, principalement pour échanger sur les travaux et résultats de l'étude prospective « Cornouaille 2030 ».



Assemblée plénière du Conseil de développement

© Laurent Laveder

Le Conseil de développement a formulé un avis favorable sur le Scénario de référence. Cet avis a ensuite été précisé lors de la conclusion du 5^e rendez-vous de la Cornouaille.

En 2014 la Région souhaite que les Conseils de développement soient plus amplement impliqués dans les instances de gouvernance des dispositifs européens et régionaux dont elle est autorité de gestion. Dans un contexte de renouvellement des élus locaux,

le Conseil de développement est invité à identifier des enjeux caractéristiques du territoire qui pourront ensuite être débattus avec les nouvelles équipes cornouaillaises et participer ainsi à la rédaction du futur contrat de partenariat. En effet, le comité de programmation qui examinera les projets présentés au titre du futur contrat de partenariat sera composé pour moitié d'acteurs privés issus du Conseil de développement.

Le projet « Bretagne Très Haut Débit »

Le projet « Bretagne Très Haut Débit » (BTHD) a été élaboré sur les fondements et principes du « Schéma de cohérence numérique », adopté en 2011. Les modalités de sa mise en œuvre ont été établies dans une feuille de route, adoptée en 2012, précisant les objectifs poursuivis, l'organisation des déploiements sur le territoire breton ainsi que le mode d'organisation et de gouvernance du projet.

La gouvernance, la coordination et la réalisation du projet ont été confiés au Syndicat mixte Mégalis Bretagne dont les statuts ont été adaptés le 22 mars 2013.

Pour la Cornouaille, la coordination est confiée à Quimper Cornouaille Développement, interface entre les EPCI et Mégalis, et en collaboration avec les Pays finistériens et le CG29.

Stratégie de déploiement

- Axe 1 : « axe équilibre » cible les zones urbaines, les villes moyennes contribuant au maillage breton
- Axe 2 : « axe cohésion » cible les territoires ruraux où des problématiques de débit se posent déjà
- Axe 3 : « économie – connaissance- services » a pour objectif de raccorder des zones d'activités, services publics ou entreprises isolées
- Axe 4 : « montée en débit » solution alternative à court terme (travaux courant 2014) pour des secteurs qui ne seraient pas fibrés avant 10 ans.

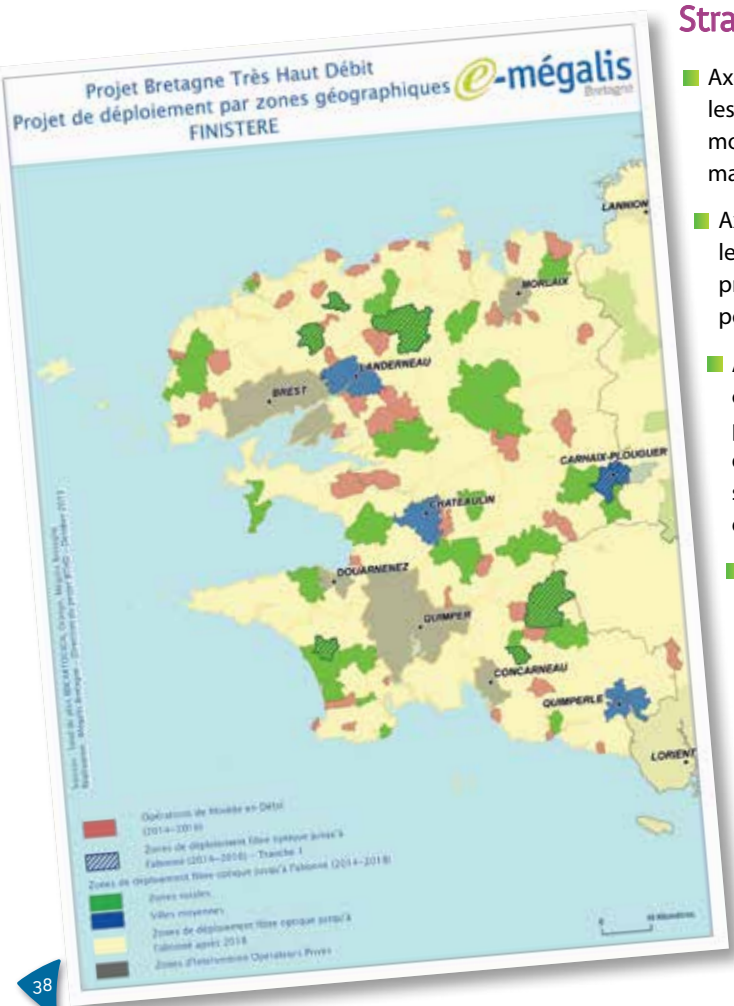
Une première phase a été définie au niveau régional en se basant sur le travail de terrain réalisé par les Pays et mis en cohérence dans chaque département par les Conseils généraux.

Le schéma de territorialisation de la Cornouaille phase 1 (préfigurant le déploiement de la fibre optique) a été validé par tous les EPCI du Pays durant le premier semestre 2013.

La première tranche, dont les marchés sont lancés, se déroulera en 2014 et 2015 et concernera les opérations de montée en débit.

Quatre villes moyennes seront réalisées en fibre optique en intégralité : Carhaix-Plouguerv, Auray, Lamballe et Redon.

Les zones plus rurales qui seront équipées en fibre optique sont réparties sur tout le territoire breton. En première tranche seront aménagées les « plaques axe 2 » de Scaër, Rosporden et Pouldreuzic pour la Cornouaille.





Maritime

Dossier transversal et majeur en Cornouaille, il vise à intégrer les enjeux maritimes dans les politiques d'aménagement du territoire (Cf. InterSCoT, p. 7), les actions de développe-

ment économique (Cf. Economie, p. 17) et les nouvelles contractualisations (en particulier les volets territoriaux).

Diagnostic des activités et ressources valorisables de la mer de Cornouaille

Contenu

Le diagnostic porté au sein du pôle aménagement s'est basé sur de la bibliographie récente couvrant les différents domaines du maritime : activités et usages (pêche, nautisme, construction navale, trafic commercial et de passagers, pêche de loisir...); ressources marines (énergies, algues...). Un regard sur les tendances, la qualification par des indicateurs adaptés et la localisation de ces différents usages a été apporté. Sur l'année 2014 ce diagnostic orienté ressources et activités sera complété par un état de l'environnement marin qui sera réalisé par un prestataire externe spécialisé.

Les enjeux dégagés par le diagnostic ont été présentés en conférence débat fin 2013.

La gouvernance

Le Comité de Pilotage de la mer de Cornouaille (Cf. vie institutionnelle) est un lieu d'échange au-delà du projet InterSCoT.

Plusieurs moments ont permis de partager le diagnostic :

- Entretiens bilatéraux : services de l'Etat, Comité des Pêches, Organisation de Producteurs, Comité Régional Conchylicole, Conseil général, représentants de plaisanciers, associations de défense de l'environnement, structures de recherche...
- Groupes de travail thématiques : d'une vingtaine de personnes chacun, ils ont porté sur le nautisme (juin), la pêche (juillet) et les cultures marines (septembre) et ont apporté un retour sur le pré-diagnostic réalisé en interne
- Conférence-débat : avec pour objectif d'échanger autour des enjeux retenus dans le diagnostic, elle s'adressait aux membres de l'InterSCoT, du COPIL mer de Cornouaille, du Conseil d'administration de Quimper Cornouaille Développement, du Conseil de développement et d'autres acteurs sollicités pour la réalisation du diagnostic. Elle a réuni une cinquantaine d'acteurs en novembre.

Suivi de dossiers cornouillais

Énergies marines renouvelables

En collaboration avec le pôle énergie, l'équipe « maritime » accompagne le développement des Energies Marines Renouvelables, avec un regard tourné vers l'ensemble des usagers de l'espace maritime, afin de s'assurer de leur association à la réflexion et à la définition des projets.

Participation au réseau des acteurs maritimes de Cornouaille

Quimper Cornouaille Développement suit le réseau des démarches cornouillaises liées aux problématiques maritimes dans une logique d'échange mutuel : conférences et études portées par le SIOCA dans le cadre de la GIZC¹, Pesca (qui anime le volet territorial du Fond Européen pour la Pêche), Technopole Quimper

Cornouaille, Conseil général (étude stratégique portuaire), Nautisme en Finistère (en particulier l'Observatoire du Nautisme réorienté en 2013 pour mieux répondre à la demande des acteurs du territoire), les SAGE²...

Représentation de la Cornouaille

Quimper Cornouaille Développement a participé aux rendez-vous maritimes organisés par la Région afin d'y défendre les intérêts de la Cornouaille et d'échanger des bonnes pratiques : ateliers sur les programmes opérationnels des futures contractualisations européennes, Conférence régionale Mer et Littoral (réunie à 3 reprises), Assises régionales de la mer et du littoral...

1 GIZC : Gestion Intégrée des Zones Côtières

2 SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux



Réunion du comité de pilotage mer de Cornouaille

Observation et ressources

Outil d'ingénierie territoriale, Quimper Cornouaille Développement a pour mission de constituer un référentiel à l'échelle de la Cornouaille, fiable, actualisé régulièrement et qui couvre l'ensemble des thématiques suivies par l'Agence.

Le système d'observation au cœur des études

Le système d'observation défini et mis en place en 2011 s'est fortement développé en 2012 et s'est stabilisé en 2013 pour être au service des études.

Actualisation des données

Dans la continuité des données acquises en 2011 et 2012, le système d'information de Quimper Cornouaille Développement et son catalogue de données ont été mis à jour régulièrement, dans les différents champs d'observation de l'Agence :

- **Habitat** : Retranscription des actes notariés 2012 (Adeupa), Fichier Commun de la Demande Locative Sociale 2012 (CREHA Ouest), Répertoire du Parc Locatif Social 2012 (Dreal Bretagne), Construction neuve 2012 (Sit@del2), Enquête sur la Commercialisation des Logements Neufs 2012 (Dreal Bretagne), etc.

- **Emploi-Economie** : Etablissements 2013 (Sirene), Emplois salariés privés, Déclarations uniques d'embauche et masse salariale 2012 (Urssaf), Emplois salariés et non-salariés du régime agricole 2012 (MSA), Demandeurs d'emplois 2013 (Direccte 29), Enquête sur les Besoins de Main d'Œuvre 2013 (Pôle Emploi), Construction de locaux 2013 (Sit@del2), etc.
- **Divers** : Recensement de la population 2011 (INSEE), Base permanente des équipements 2012 (INSEE), Capacités d'hébergement touristique 2012 (INSEE), etc.

Alimentation des observatoires et publications régulières de l'Agence

Ces données actualisées ont permis d'alimenter les différents observatoires de l'Agence tout au long de l'année :

- **Observatoire de l'habitat en Cornouaille** publié en novembre 2013
- **Observatoire de l'habitat de Quimper Communauté** diffusé lors de la Conférence Intercommunale du Logement le 10 avril 2013
- **Observatoire Emploi-Economie du Pays de Quimperlé** présenté aux partenaires économiques de la COCOPAQ le 28 mai 2013

- **Tableaux de bord trimestriels** Emploi-Economie en Cornouaille (diffusion interne).

Elles servent également de base à la réalisation de focus d'observation en page 3 de « La lettre d'info » trimestrielle. En 2013, ont été traités : l'impact de la crise sur l'emploi salarié, la corrélation entre attractivité touristique et emplois qualifiés, le desserrement des ménages et les besoins en logement, l'occupation des voitures.



Participation à différentes études et publications ponctuelles

Un travail conséquent a été réalisé sur l'Enquête Déplacement Ville Moyenne conduite en 2013 par le pôle aménagement et urbanisme :

intégration et consolidation de la base de données, choix et réalisation des traitements statistiques pertinents, participation à l'analyse des données produites dans le cadre de la publication des premiers résultats et de la synthèse (octobre 2013) et des présentations dans plusieurs EPCL.



De nombreux autres travaux ont été faits en lien avec le pôle aménagement : projections de population et de logements dans le cadre du projet urbain de Quimper Sud, actualisation de données dans le cadre des élaborations de PLH, projections de population des plus de 60 ans dans le Pays Fouesnantais, réflexion sur un socle commun d'indicateurs de suivi des SCoT de Cornouaille, engagement d'un travail sur la localisation de l'emploi en Cornouaille en collaboration avec l'INSEE, etc.

Avec le pôle Développement économique, un document d'observation de l'emploi et de l'économie de Quimper Communauté ainsi qu'un portrait des emplois et établissements des différentes activités de production et de transformation de l'aliment sur le territoire de Concarneau Cornouaille Agglomération ont été réalisés. Ces deux productions sont restées à usage interne.

Enfin, on peut noter la participation à 3 études inter-agences bretonnes (Cf. Etudes inter-agences d'urbanisme et de développement bretonnes, p. 14).

SIG¹, cartographie, informatique

SIG et cartographie dans les études phares 2013

La cartographie, et le SIG sur lequel elle s'appuie, sont des composantes transversales utiles pour les différentes études de l'agence. On les retrouve en 2013 dans plusieurs travaux d'analyse (Observatoires, Indicateurs InterSCoT, PLH, PCET...) et de communication (e-tourisme...). En 2013, l'attention s'est plus particulièrement focalisée sur 2 dossiers majeurs :

- **L'enquête ménages déplacements.** Réalisation d'analyses cartographiques à l'échelle des 30 secteurs définis par l'enquête. Représentation graphique des flux de déplacements entre les territoires.
- **Le diagnostic des zones d'activités économiques (ZAE) de Cornouaille.** Numérisation dans le SIG de l'état d'occupation et de disponibilité du foncier à l'aide de la connaissance des EPCI cornouaillais. Réalisation d'un atlas de disponibilité du foncier économique sur l'ensemble de la Cornouaille. Agrégation et analyse de cette donnée à l'échelle des EPCI et de la Cornouaille.

Comme tout système d'information, le SIG nécessite une veille permanente, des mises à jour régulières et l'intégration de nouvelles données métiers (maritime, énergie...). Fin 2013, Quimper Cornouaille Développement a fait l'acquisition auprès des services fiscaux des fichiers cadastraux sur l'ensemble de la Cornouaille dans la perspective des travaux d'indicateurs de suivi InterSCoT et d'approche foncière sur la thématique « habitat ». Des pistes de réflexion pourront également être menées dans leur utilisation potentielle sur les questions de consommation/précarité énergétique.

1 SIG : Système d'Information Géographique

Informatique

2013 est sur la lignée de 2012 avec une stabilité du parc informatique. L'Agence a poursuivi le renouvellement de son parc afin d'anticiper la fin du support technique du système d'exploitation Windows XP. L'espace disque du serveur de l'Agence a été augmenté pour répondre au besoin croissant en espace de stockage partagé. Bien que vigilante sur les questions de mobilité (tablettes, smartphones...), l'Agence est restée prudente sur ces technologies au vu des probables évolutions envisagées par la Direction Informatique de Quimper Communauté (messagerie notamment).



Documentation territoriale

8720
références
dans le Centre
de ressources

135
actualités
en 2013

Mieux connaître et faire connaître la Cornouaille, développer les connaissances en matière d'aménagement du territoire, capitaliser et mutualiser les informations des adhérents, diffuser les données et analyses produites par l'Agence, permettre le travail en

réseau et les échanges afin de construire un référentiel partagé sur la Cornouaille, tels sont les principaux objectifs de la documentation territoriale. L'enjeu est de faciliter le débat et la réflexion, de créer des synergies, d'éclairer la décision et d'anticiper les évolutions.

Centre de ressources

■ Gestion et animation du Centre de ressources : référence d'articles de presse, d'ouvrages, de sites Internet, de données chiffrées, publications réalisées par Quimper Cornouaille Développement...

■ Veille et recherches documentaires.

■ Participation au club doc de la FNAU et au stand documentation lors de la 34^e rencontre des agences d'urbanisme.

Site Internet

Le site Internet s'adresse principalement aux partenaires de Quimper Cornouaille Développement. La partie en libre accès destinée au grand public présente Quimper Cornouaille Développement, ses missions, ses partenaires

ainsi que le territoire cornouillais. La partie réservée aux adhérents, l'extranet, leur permet d'être informés des actions en cours à Quimper Cornouaille Développement, d'accéder au centre de ressources, de travailler en réseau.

Publications

Organisation, secrétariat de rédaction et conseil rédactionnel pour les publications de l'Agence : La lettre d'info, les dossiers spéciaux,

les études thématiques ponctuelles... (Cf. 4^e de couverture de ce rapport d'activités).

Communication

Organisation de la communication liée aux activités de Quimper Cornouaille Développement : évènementiels, communiqués et

conférences de presse, encarts presse, page Facebook « Cornouaille 2030 », brochure de présentation de l'Agence...



Stand documentation lors de la 34^e rencontre des agences d'urbanisme à Amiens (sept. 2013)



Vie institutionnelle

Ressources humaines

Dans la continuité du développement des missions, les effectifs de l'agence sont passés de 27 emplois au 1er janvier à 29 emplois au 31 décembre 2013, ainsi répartis :

- 6 postes en aménagement et urbanisme,
- 7 postes en économie et tourisme,
- 7 postes en énergie et coordination Pays,
- 3 postes en équipe ressources,
- 5 postes d'assistantes et gestion,
- 1 directeur.

Le turn-over 2013 a consisté en 1 mutation interne sur poste créé (Pays/Conseil de développement) et 1 remplacement sur poste libéré, 1 recrutement sur poste créé (énergie) et enfin 2 remplacements suite à des départs (économie/numérique et aménagement).

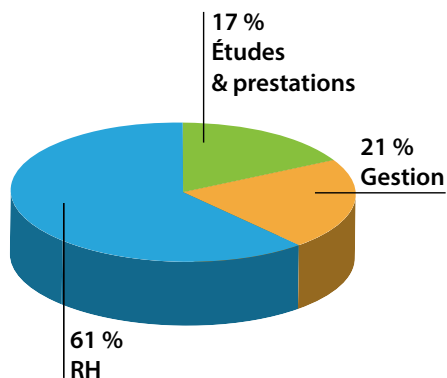
A fin 2013, les 29 emplois de Quimper Cornouaille Développement sont pourvus par 25 salariés en propre et 4 agents mis à disposition par Quimper Communauté, comptent 17 femmes et 12 hommes pour un âge moyen de 36 ans et une ancienneté moyenne à l'Agence de 2 ans et demi.

Par ailleurs, 2 collaborateurs ont été recrutés en CDD sur 2013, pour une mission temporaire (tourisme) et un remplacement d'arrêt maladie (économie) et 3 stagiaires ont été accueillis (2 en tourisme et 1 en économie).

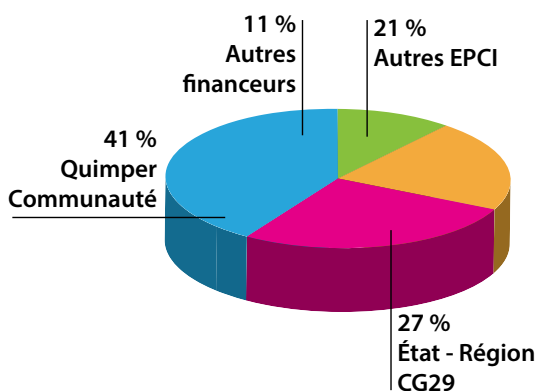
Schéma budgétaire

Le budget prévisionnel de l'Agence pour 2013 se montait à 2 276 000 € en charges et produits.

Charges budget 2013



Produits budget 2013



Instances

Calendrier des instances 2013

- Assemblée générale et Conseil d'administration..... le 4 février 2013
- Assemblée générale et Conseil d'administration.....le 15 avril 2013
- Conseil d'administration le 24 juin 2013
- Conseil d'administration le 14 octobre 2013
- Conseil d'administrationle 9 décembre 2013

Composition des instances au 31 décembre 2013

MEMBRES DE DROIT	Conseil d'administration	Assemblée générale
Etat - Préfet du Finistère	1	1
Etat - Direction Départementale des Territoires de la Mer	1	1
Conseil régional de Bretagne	1	1
Conseil général du Finistère	1	1
Communauté d'Agglomération - Quimper Communauté	9	9
MEMBRES ADHERENTS	Conseil d'administration	Assemblée générale
Communauté d'Agglomération - Concarneau Cornouaille Agglomération	1	1
Communauté de Communes - Douarnenez Communauté	1	1
Communauté de Communes - Cap Sizun – Pointe du Raz	1	1
Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden	1	1
Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud	1	1
Communauté de Communes du Pays de Châteaulin et du Porzay	1	1
Communauté de Communes du Pays de Quimperlé	1	1
Communauté de Communes du Pays Fouesnantais	1	1
Communauté de Communes du Pays Glazik	1	1
Chambre d'Agriculture du Finistère	1	1
Chambre de Commerce et d'Industrie Quimper Cornouaille	1	1
Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Finistère	1	1
SIOCA – Syndicat Intercommunautaire Ouest Cornouaille Aménagement		1
SYMESCOTO – Syndicat mixte pour l'élaboration du SCoT de l'Odet		1
MEMBRE INVITÉ (SANS VOIX DÉLIBÉRATIVE)	Conseil d'administration	Assemblée générale
Conseil de développement du Pays de Cornouaille		

Composition du bureau

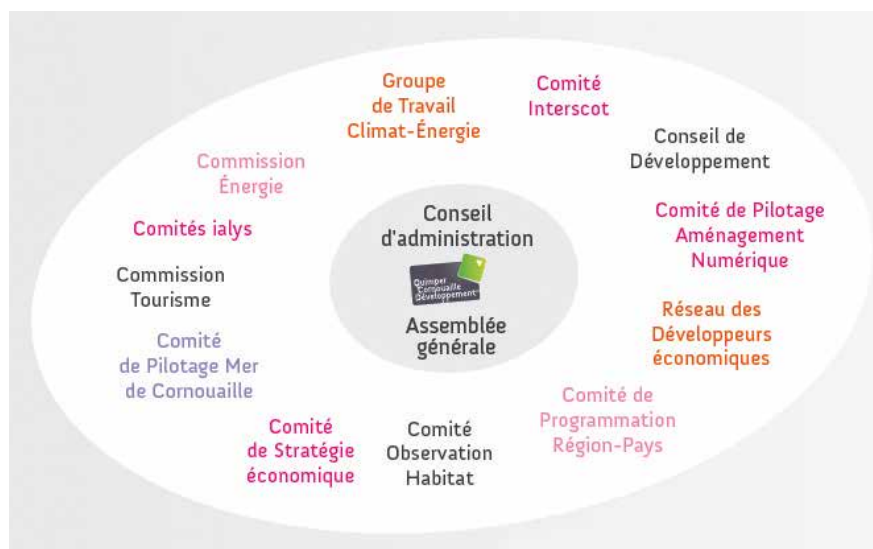
- **Président** : Bernard POIGNANT, président de Quimper Communauté
- **Vice-président délégué** : Marc ANDRO, vice-président de Quimper Communauté
- **Vice-président** : Nicolas MORVAN, président de la Communauté de Communes du Pays de Quimperlé
- **Trésorier** : Jos LE GALL, président du SIOCA, conseiller communautaire à la Communauté de Communes de Douarnenez Communauté
- **Secrétaire** : Claude RAVALEC, membre assesseur de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Quimper Cornouaille



Comités, commissions ou groupes de travail en 2013

Des méthodes de travail participatives

L'ensemble des travaux conduits par Quimper Cornouaille Développement est placé sous le pilotage d'élus référents, membres du Conseil d'administration de l'Agence, favorisant le lien entre le Conseil d'administration, les commissions ou groupes de travail et les équipes de l'Agence.



Urbanisme et aménagement

Comité InterSCoT

Le comité InterSCoT est mis en place depuis 2010 afin d'échanger sur les problématiques d'aménagement du territoire partagées par l'ensemble des territoires des SCoT de Cornouaille et de mettre en cohérence les approches adoptées. Animé par Quimper Cornouaille Développement, il réunit les élus référents de chaque EPCI, les techniciens SCoT ainsi que certains partenaires extérieurs selon les sujets abordés. Il s'est réuni 6 fois en 2013 avec de 25 à 60 participants.

Comité de lecture de l'observatoire de l'habitat

L'observatoire de l'habitat est support pour des échanges entre élus et professionnels de l'habitat au sein du comité de lecture. Ce comité, animé en 2013 par Pierre Le Berre (vice-président habitat de Quimper Communauté), a réuni élus et techniciens des collectivités en charge de l'habitat ainsi que des professionnels de l'habitat (bailleurs sociaux, aménageurs, promoteurs, notaires...) le 7 novembre 2013.

Économie

Comités ialys

Comité de pilotage : le comité de pilotage ialys est l'instance politique qui statue sur les actions proposées dans le cadre de ialys. Présidé en 2013 par Marc Andro (vice-président délégué), il s'est réuni une fois avec une quinzaine de participants.

Comité expert : le comité expert a pour vocation de coordonner les actions des partenaires et celles du cluster. Il est le lieu de la communication sur les actions du cluster et celles proposées par ses membres partenaires. Il a également pour rôle d'émettre un avis auprès du comité de pilotage sur les actions réalisées ainsi que sur les projets d'actions. Il regroupe des entreprises et des organismes du domaine de l'aliment ou des services liés. Présidé en 2013 par Marc Andro (vice-président délégué), il s'est réuni 2 fois avec 16 personnes en moyenne.

Commission tourisme

La commission tourisme a pour rôle de décider et porter les projets tourisme présentés en Conseil d'administration. Présidée en 2013 par Roger Le Goff (élu référent tourisme, président de la CC du Pays Fouesnantais), elle est composée d'élus et d'un technicien d'office de tourisme par intercommunalité, de la CCI Quimper Cornouaille, de l'UBO, du Conseil de développement et du GTC¹. Elle s'est réunie 3 fois en 2013 avec 15-20 participants.

Comité de pilotage « Destination Quimper Cornouaille »

Il a pour mission le suivi et la validation de la mission d'accompagnement à la caractérisation de la « Destination Quimper Cornouaille ». Il est composé d'élus des

EPCI et Offices de Tourisme, de techniciens d'Offices de Tourisme, de la CCI, du GTC, de l'UBO, du Conseil de développement, du CRT² et de l'ADT³ Finistère tourisme (25 membres). Il s'est réuni le 18 septembre 2013 pour lancer la mission ainsi que le 13 février 2014 pour valider la phase 1.

Comité de stratégie économique

Le comité de stratégie économique mène des réflexions et travaille sur les orientations stratégiques à l'échelle du territoire cornouillais en s'appuyant sur les études et préconisations de l'Agence. Les représentants du monde économique y sont à parité avec les élus. Il s'est réuni 2 fois en 2013.

Réseau des développeurs économiques de Cornouaille

Le réseau des développeurs économiques a été créé en 2010 par Quimper Cornouaille Développement avec pour objectifs : les échanges d'expériences, de connaissances et d'informations entre les participants, le marketing territorial partagé, le suivi commun des thèmes et projets cornouillais, la veille économique, technique et juridique commune, la centralisation et rediffusion des informations au réseau, la formation sur des thèmes professionnels. Composition : les chargés de développement économique des 10 EPCI de Cornouaille, des 3 chambres consulaires, du Conseil général du Finistère, du Conseil régional de Bretagne et de la Technopole de Quimper-Cornouaille. En 2013, 4 réunions ont eu lieu accueillant une quinzaine de personnes.

¹ GTC : Groupement Touristique de Cornouaille

² CRT : Comité Régional du Tourisme

³ ADT : Agence Départementale du Tourisme

Énergie

Commission énergie

La commission énergie a pour rôle la préparation et le suivi du programme de travail du Pôle énergie. Animée et présidée en 2013 par Jean-Claude Sacré (élu référent énergie, président de Concarneau Cornouaille Agglomération) cette commission réunit des élus de Cornouaille ainsi qu'un membre du Conseil de développement. En 2013, la commission énergie s'est réunie à 4 reprises (entre 10 et 15 personnes).

Groupe de Travail climat-énergie

Le groupe de travail assure le suivi et l'accompagnement des démarches PCET¹ à l'échelle de la Cornouaille, élabore des documents de référence et assure l'échange entre les différents EPCI. Présidé et animé en 2013 par Denez L'Hostis (Quimper Communauté), il est composé d'un élu et d'un technicien de chacun des EPCI adhérents à Quimper Cornouaille Développement, ainsi que de la Ville de Quimper, d'un représentant du Conseil de développement et du SIOCA. En 2013, 4 réunions ont mobilisé une quinzaine de personnes à chaque fois.

Projets de territoires

Comité de pilotage « Cornouaille 2030 »

En 2013, le comité de pilotage a assuré le suivi de la démarche prospective cornouaillaise en relation avec le cabinet d'études Futuroouest et a orienté les plans de communication pour assurer une large diffusion et appropriation du Scénario de référence « Cornouaille 2030 ». En 2013, Michel Canévet (élu référent pour la démarche prospective cornouaillaise, président de la CC du Haut Pays Bigouden) a animé l'instance aux côtés de Loïc de Châteaubriant (Futuroouest). Composé de 4 présidents et vice-présidents d'EPCI et de 4 techniciens de Quimper Cornouaille Développement, le comité de pilotage s'est réuni à 6 reprises (entre 7 et 10 participants).

Groupe de travail contractualisation

En 2013, la Région a proposé un dispositif intermédiaire dans la contractualisation avec les Pays. Un groupe de travail cornouaillais a ainsi été constitué pour définir les critères d'éligibilité des projets, auditionner les porteurs de projets et proposer une liste de projets. Cette liste a ensuite été validée en Conseil d'administration de Quimper Cornouaille Développement. En 2013, Jean-Claude Lessard (conseiller régional référent pour la Cornouaille) a animé et présidé ce groupe de travail aux côtés de Michel Canévet (élu référent contractualisation). Il est composé des présidents des 10 EPCI, des trois chambres consulaires, des pays touristiques, du Conseil de développement, des conseillers généraux et régionaux de Cornouaille, de l'Etat. En 2013, le groupe de travail s'est réuni à 3 reprises (entre 17 et 31 participants).

Conseil de développement

Organe consultatif, le Conseil de développement travaille librement dans le cadre de ses missions. Celles-ci consistent en la formulation d'avis, un suivi des projets, un travail de prospective dont le périmètre est le territoire du Pays de Cornouaille. Le Conseil de développement peut également s'autosaisir sur les thématiques de son choix. Les membres sont des personnes physiques sans mandat électif. L'assemblée plénière regroupe une quarantaine de personnes. En 2013, le Conseil de développement s'est réuni 2 fois en assemblée plénière rassemblant entre 10 et 19 personnes.

Comité de pilotage « mer de Cornouaille »

Ce comité de pilotage assure le suivi et valide les missions en lien avec le maritime. Présidé en 2013 par Jean-Paul Stanzel (élu référent maritime, président de la CC du Pays Bigouden Sud), il compte 30 membres : élus, techniciens, services de l'Etat, représentants des professionnels, acteurs de l'innovation et de l'environnement. Le comité a réuni une vingtaine de participants à 2 reprises.

Comité de pilotage sur l'aménagement numérique de la Cornouaille

Ce comité de pilotage a en charge de suivre la mise en œuvre du schéma de territorialisation de la phase 1 du projet BTHD², de coordonner au niveau local le déploiement de la fibre optique, des priorisations à effectuer, de traiter les questions financières et contractuelles, de représenter les intérêts de la Cornouaille. Présidé en 2013 par Nicolas Morvan (président de la Cocopaq, membre du bureau syndical de Mégalis), il s'est réuni 3 fois en 2013 et a compté 15 participants en moyenne.

Comité de préparation du programme partenarial

Institué depuis 2011 et animé par le directeur de l'Agence, il se réunit chaque année afin de participer à la préparation du programme partenarial de l'année à venir. Ses avis et observations sont portés à la connaissance du Conseil d'administration. Il réunit les techniciens désignés par les membres de l'Agence, ainsi que ceux de l'Agence, aux fins d'apprécier la faisabilité et les conditions de mise en œuvre des orientations proposées au Conseil d'administration.

1 PCET: Plan Climat Energie Territorial

2 BTHD : Bretagne Très Haut Débit



Programme partenarial de travail 2014

Comme chaque année, l'action à mener par Quimper Cornouaille Développement est déterminée au sein de son programme partenarial de travail.

Principes et enjeux déterminant le programme de travail

Celui-ci s'inscrit pour 2014 dans la continuité des lignes d'action établies au cours des premières années de l'Agence, en s'attachant à considérer les observations émises lors des précédents conseils d'administration (CA du 14-10-2013 relevant l'appréciation globale de l'Agence par les EPCI, et CA du 09-12-2013 questionnant les missions aménagement au regard de l'évolution des cotisations).

Il devra prendre en considération cette année le renouvellement des mandats locaux, répondre aux besoins d'information des nouveaux élus et disposer de souplesse dans la conduite des missions.

Il devra aussi permettre à l'Agence de se mobiliser sur l'engagement de la nouvelle génération de contractualisations qui se jouera sur 2014 : mise en place du contrat de partenariat Région-Pays et promotion des dossiers et enjeux du territoire dans le cadre du Contrat de Plan Etat- Région (CPER) et des programmes européens.

Dans sa cohérence d'ensemble il faut aussi souligner que ce programme bénéficie à la fois du jeu des échelles territoriales, de Quimper Communauté à la Cornouaille et à la Bretagne, croisant intégration aux réseaux et connaissance des enjeux et mécanismes de développement, comme de la complémentarité des métiers de l'Agence, de l'économie à l'aménagement et à l'énergie, dans une dynamique générale de projet de territoire.

Enfin il se doit de veiller au respect des attendus de toute Agence d'urbanisme tels que fixés au protocole de coopération Etat – FNAU (Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme), à savoir, sous réserve du nouveau protocole en cours de préparation : « aller résolument vers une ville durable » en maîtrisant l'urbanisation et renouvelant la ville, développant une offre d'habitat adaptée aux besoins de l'ensemble de la population, introduisant la nature dans les espaces urbains, promouvant des politiques durables de mobilité et construisant des outils partagés d'observation et d'évaluation.

Développement économique

- **Promotion économique cornouillaise** : réimpulsion des échanges élus – acteurs économiques (comité de stratégie économique) ; dossier d'argumentation de la prééminence de la Cornouaille en matière agro-alimentaire. (Cf. **zoom 1** ci-contre)
- **Pilotage du projet ialys** : intensification des actions cluster et portage des ambitions et projets cornouillais dans les négociations contractuelles (innovation-recherche et centre grand public).
- **Animation du réseau des communautés et partenaires** : animation du réseau des développeurs et soutiens aux communautés, valorisation du foncier économique.
- **Emploi et formation** : participation aux instances cornouillaises emploi-formation, production d'observations et tableaux de bord.
- **Développement touristique** : promotion et animation partenariale de la Destination Quimper-Cornouaille, impulsion partenariale des e et m tourisme, missions de pays touristique sur les communautés adhérentes.
- **Recherche, innovation, enseignement supérieur** : gestion des dossiers pour Quimper Communauté et promotion du pôle quimpéro-cornouillais dans les négociations contractuelles.
- **Action économique et développement de Quimper Communauté** : gestion des dossiers économiques et relations entreprises pour Quimper Communauté, suivi des contractualisations financières pour la communauté.

ZOOM 1

Argumentaire sur la Cornouaille agro-alimentaire

En vue des prochaines négociations contractuelles et comme suite au positionnement annoncé à l'occasion du pacte d'avenir, un dossier argumentaire de l'évidence du territoire cornouillais mieux que tout autre en Bretagne pour une telle initiative est à réaliser ce premier semestre 2014 :

- chiffres bruts et en proportion d'emplois par codes NAF en agriculture, IAA et activités liées (équipementiers et services aux entreprises) sur la Zone d'Emploi de Quimper et la Cornouaille ; variété des productions agricoles, IAA et pêche.
- antériorité des IAA en Cornouaille dans l'histoire du système agro-alimentaire breton ; entreprises de Cornouaille : grandes, identitaires, de niches (CA, salariés, productions, marchés, contrôle...)
- réalité et performance du pôle de recherche-transfert-formation proche des entreprises ; démarche ialys et rappel de l'étude pôle aliment, élément de préfiguration du pôle de compétitivité Valorial...

Information générale et accompagnement des élus sur leurs nouveaux enjeux stratégiques en urbanisme

La toute prochaine Loi ALUR (accès au logement et urbanisme rénové) impulsera le développement de PLU intercommunaux (PLUi). C'est une nouvelle échelle de planification urbaine qui nécessitera une adéquation renforcée aux divers schémas et échelles de territoires (SCoT, SAGE, PLH, mobilités...) et, dans la lignée des lois SRU et Grenelle, consacrera la mutation d'un urbanisme de statut des sols vers un urbanisme de projet, avec pour points clés les PADD (projet d'aménagement et de développement durable) et les OAP (orientation d'aménagement et de programmation).

Au regard de ces enjeux, Quimper Cornouaille Développement se tiendra prête dès 2014 à assister les élus dans leurs réflexions sur ces perspectives et, pour les EPCI volontaires, à les accompagner en assistance à maîtrise d'ouvrage dans leur démarche de PLUi, s'agissant à cette échelle d'une mission naturelle d'Agence d'urbanisme et d'une attente fortement exprimée par l'Etat.

Appui à la mise en œuvre des orientations des SCoTs et PLH

Les SCoT et les PLH insistent ensemble sur l'obligation pour le développement de l'habitat d'aller vers plus de densité et plus de centralité, par nécessité d'économie de consommation foncière, de sobriété énergétique et de moindre production de gaz à effet de serre.

Pour aider les élus et leurs territoires à réussir une réorientation aussi forte, l'Agence engagera 2 types de travaux complémentaires :

- La production d'éclairages pratiques sur les formes d'habitat et de contextes urbains vers lesquels tendre pour renforcer l'habitat en densité et centralités : références, points clés, éléments de méthodologie... et pour ceux qui le souhaiteraient une assistance à la programmation d'une action foncière.
- Une étude de fond sur le fonctionnement global du territoire et les ressorts des choix résidentiels au-delà des seuls prix de l'immobilier : éléments d'analyse d'un territoire complexe (typologies DATAR, zonages INSEE, sectorisations diverses, mobilités...), analyse des données sociodémographiques du recensement INSEE et de leur évolution (comparabilité historique des données retrouvées en 2014 à l'issue d'un cycle complet de nouveau recensement), éléments de compréhension du périurbain, modes de vie et aspects sociologiques (synthèse d'études, documents et ouvrages).

Urbanisme et aménagement

- **Conduite du SCoT de l'Odet** et assistance aux communes sur leurs PLU.
- **Coordination InterSCoT** : animation de la coordination, mise en œuvre des indicateurs InterSCoT, production du référentiel maritime et orientations de « volets mer » des SCoTs, localisation de l'emploi en partenariat INSEE...
- **Information générale et accompagnement des réflexions des élus sur leurs nouveaux enjeux stratégiques en urbanisme** : PLUi, Loi ALUR... (Cf. **zoom 2**)
- **Déplacements, mobilités et projets urbains** : exploitation de l'enquête déplacements (samedi, distances), suivi des réflexions sur les pôles de transports-déplacements, compléments sur les principes d'urbanisation du sud de Quimper.

- **Accompagnement des politiques d'habitat** : observation de l'habitat, appui aux PLH en phase finale, suivi-évaluation des PLH en cours.
- **Appui à la mise en œuvre des orientations des SCoTs et PLH** : éclairages pratiques sur les formes d'habitat en densité et centralités et l'action foncière, étude de fond sur le fonctionnement global du territoire et les ressorts des choix résidentiels. (Cf. **zoom 3**)
- **Participation aux travaux inter-Agences à échelle régionale** : confrontation des réflexions DATAR Territoires 2040 au territoire breton et étude spécifique des relations inter aires urbaines, puis travail en commun sur le foncier économique.

Projets de territoire et énergie

- **Contrat de partenariat Région-Pays** : implication des nouveaux élus et relance du Conseil de développement, ré-impulsion de la vision prospective partagée, caractérisation de l'ingénierie du territoire, gestion de la dotation 2014 et préparation du contrat 2014-2020. (Cf. **zoom 4**)
- **Autres financements** : positionnement Pays sur les fonds Leader et Feamp, défense des projets cornouillais éligibles aux fonds FEDER, FSE et CPER. (Cf. **zoom 5**)
- **Très haut débit** : suivi du déploiement du programme BTHD et appui des EPCI cornouillais.

- **Stratégie climat-énergie** : poursuite de la démarche stratégique cornouillaise, appui aux PCET et aux projets en économie d'énergie, énergies renouvelables et adaptation des réseaux.
- **Missions d'agence locale de l'énergie** : confortement de l'EIE et conception d'un système partenarial d'accompagnement des particuliers (EIE, ADIL, EPCI et entreprises de bâtiment), conseil en économie d'énergie auprès des communes et appui aux partenaires (CG29, Habitat 29) autour de la précarité énergétique. (Cf. **zoom 6**)

ZOOM 4

Contrat de partenariat Région – Pays et fonds territorialisés

2014 sera l'année de la renégociation de l'ensemble des contrats territoriaux de la Cornouaille : Contrat de partenariat Région-Pays, mais aussi programmes européens territoriaux comme LEADER (rural), FEAMP (pêche) et ITI territoriaux (Feder, FSE), gérés par la Région Bretagne qui a souhaité fléchir les Pays comme territoires de référence pour le portage de ces programmes.

La Cornouaille va devoir présenter une stratégie globale de territoire et des priorités de développement pour mobiliser au mieux l'ensemble des fonds territoriaux. Ce travail pourra s'appuyer sur la démarche prospective « Cornouaille 2030 » qui s'est traduite par la validation d'un scénario de référence. A l'issue des élections, une implication importante des partenaires sera donc néces-

saire pour arbitrer la mobilisation de ces fonds territoriaux et décliner la stratégie de territoire en fiches actions.

La Région prescrit une approche participative : un comité de programmation composé pour moitié d'élus toutes collectivités confondues et pour moitié de membres du Conseil de développement arbitrera la mobilisation de l'ensemble des fonds territoriaux : contrat de partenariat Région-Pays et programmes territoriaux européens. Les porteurs de projets seront invités à présenter leurs projets dans le cadre de ce comité de programmation.

Pour aboutir, ceci nous conduira à devoir préalablement ré-impulser la prospective, impliquer les nouveaux élus et refonder le Conseil de développement.



Fonctions ressources de l'Agence

- **Observation territoriale et cartographie :** en appui aux missions ci-avant, développement de l'observation sur l'habitat, l'économie-emploi, les indicateurs SCoT, les déplacements, les thèmes divers et études spécifiques de l'Agence, et développement des outils SIG et des productions cartographiques correspondantes.
- **Documentation et publications :** enrichissement de la base documentaire et du site web, poursuite de l'effort de publications (lettre, dossiers spéciaux, études).
- **Gestion et management :** gestion des instances (AG, CA, bureau), gestion budgétaire et des ressources humaines, suivi des outils informatiques et de communication, gestion de budgets et dossiers de Quimper Communauté et du SYMESCOTO, conduite de projets et animation managériale de l'Agence.
- **Accueil spécifique des nouveaux élus :** information, installation et implication (présentation des enjeux du territoire et des missions de l'Agence, échanges sur les orientations, aide à la prise de fonction sur les dossiers). (Cf. **zoom 7**)

ZOOM 7

Accueil des nouveaux élus

Suite aux élections municipales de mars, 2014 devrait voir un renouvellement accentué des élus communautaires du fait de la modification de la règle électorale (scrutin de liste, parité, fléchage communautaire), et encore plus au niveau de Quimper Cornouaille Développement sachant que plusieurs présidents d'EPCI ne se représenteraient pas.

Nous aurons donc en 2014 un devoir particulier d'information, installation et implication des nouveaux élus dans la dynamique de la Cornouaille et le pilotage de l'Agence.

Une plaquette actualisée de l'Agence sera éditée pour mars, destinée à l'ensemble des nouveaux conseillers communautaires et une information directe sera proposée à chaque EPCI en mai, dès la désignation de leurs bureaux. La séance d'installation des instances de l'Agence et de désignation des élus référents sera proposée le 16 juin (tous les EPCI ayant été en mesure de procéder à leurs désignations dans les organismes extérieurs pour la fin mai). Enfin une opération « portes ouvertes » à l'attention des élus et collaborateurs des EPCI pourrait être envisagée fin juin.

Ensuite, à l'automne, une opération de type « rendez-vous de la Cornouaille » serait à organiser sur un thème à choisir pour relancer le travail en commun à l'échelle cornouaillaise.

ZOOM 5

Autres financements globaux non-territorialisés

Au-delà du projet global de territoire et des meilleurs argumentations et usages des fonds territorialisés dont pourra bénéficier la Cornouaille, restent les parts de financements non territorialisés relevant des fonds FEDER et FSE et du CPER.

Tout se jouera ici aussi sur 2014 quant à l'éligibilité potentielle de projets à ces enveloppes très disputées entre les grands acteurs régionaux.

L'Agence, régulièrement présente dans de nombreuses instances d'échelle régionale, souvent par son entrée Quimper Communauté dont elle instruit les dossiers de développement (B16 et ses groupes thématiques, pôles de compétitivité...), aura ici un rôle particulièrement important et intensif de réseautage à jouer en 2014, avec l'appui des élus et en coordination avec les partenaires porteurs de projets sur la Cornouaille.

ZOOM 6

Conception d'un système partenarial d'accompagnement des particuliers à la rénovation énergétique des logements

Le PREH (Plan de Rénovation Énergétique de l'Habitat) vise la rénovation massive de logements d'ici 2017, la lutte contre la précarité énergétique et la professionnalisation de la filière du bâtiment.

Dès 2013, plusieurs initiatives ont été menées : renforcement des aides en faveur de la rénovation énergétique, qualification des entreprises (label RGE : Reconnu Garant de l'Environnement) et mise en place du guichet unique national, dans le cadre duquel l'Espace Info Energie (EIE) de Quimper Cornouaille Dévelop-

pement a été identifié « Point Relais Information Service » : avec l'ADIL et pour l'ensemble de la Cornouaille, notre EIE assure le conseil auprès des particuliers pour des questions sur les travaux, aides, procédures, etc.

Une nouvelle étape en 2014, la Plateforme Locale de Rénovation Énergétique : afin de favoriser le passage à l'acte des particuliers dans la rénovation énergétique de leur logement, l'ADEME et la Région Bretagne demandent que des parcours de la rénovation pour les particuliers soient organisés sous l'impulsion des EIE.

En conclusion

Cette liste des missions de Quimper Cornouaille Développement pour 2014 s'inscrit en continuité des travaux importants progressivement développés par l'Agence les années précédentes et montre bien la consolidation et l'inscription dans la durée de ces missions au service de la Cornouaille.

Combinant les approches et domaines de compétences, elle témoigne d'une ambition forte portée dans un cadre stratégique partagé pour un développement territorial durable à l'échelle de notre grand territoire, au bénéfice de ses acteurs et en conformité avec les attentes de l'Etat.

Le cadre d'action collective et l'ingénierie stratégique qu'apportent Quimper Cornouaille Développement représentent ainsi un atout certain dans une période qui se caractérisera à la fois par l'engagement des nouveaux mandats locaux et la finalisation de la nouvelle génération de contractualisations financières.



L'équipe de Quimper Cornouaille Développement (avril 2014)

■ Ronan Marcel,
directeur

■ Laëtitia Rivier,
assistante de direction
gestion

■ Élisabeth Colin,
assistante de direction
accueil

■ Véronique Le Guen,
assistante de gestion

■ Emmanuelle Hervé,
assistante de direction
communication

Développement économique

- Laurent Bruchon,
directeur adjoint,
directeur du développement
économique
- Anne-Solenne Daniélou
chargée de mission
aménagement numérique
- Dominique Pennec,
chargée de mission ialys
développement économique
et emploi
- Nathalie Reboul,
gestionnaire des pépinières
de Quimper Communauté
- Yoann Rivallin,
chargé de mission
implantations économiques
et outils Quimper Communauté

Pôle tourisme

- Mathilde Paillot,
chargée de mission e-tourisme
- Stéphane Allain,
chargé de mission
projets et démarches qualité

Aménagement et urbanisme

- Luc Mallet,
directeur d'études
aménagement et urbanisme
- Thibaut Alnet,
chargé d'études
aménagement et habitat
- Pauline Chalaux,
chargée d'études mer
- Marine Guéguen,
chargée d'études
aménagement - projets
urbains - mobilité
- Cécile Le Guennec,
chargée d'études
aménagement et habitat
- Aude Ménec,
chargée d'études
aménagement - SCoT

Pays de Cornouaille et énergie

- Betty Robert,
chargée de mission Pays
coordinatrice du Pôle énergie
- Aurélie Lélias,
assistante de direction

Pôle énergie

- Nicolas Kerloch,
chargé de mission
climat-énergie
- Alexandre Carré,
conseiller énergie collectivités
- Ewen Lagadic,
conseiller énergie collectivités
- Aline Lejart,
conseillère énergie particuliers
- Anthony Le Garrec,
conseiller énergie particuliers
- Yann Moriceau,
conseiller énergie collectivités
- Lenaïg Weiler,
conseillère énergie particuliers

Observation et données territoriales

- Maryse Brégeon,
documentaliste
webmestre
publications
- Sébastien Legrand,
cartographe
informaticien
- Audrey Naulin,
chargée d'études
observatoire



© Laurent Lavèder



Impression : Cloître Imprimeur, Saint-Thonan (29) - Tiré à 500 exemplaires.



Mai 2014

Rédaction : Quimper Cornouaille Développement – coordination : Maryse Brégeon
 Crédits photographiques : Quimper Cornouaille Développement sauf mention contraire sur la photo
 Crédits cartographiques : Quimper Cornouaille Développement – Sébastien Legrand
 Réalisation-graphisme : GÉDÉZ'ailes Communication – Quimper

Agence de Développement Economique et d'Urbanisme de Quimper Communauté et de Cornouaille
 3 rue Pitre Chevalier – CS 40002 – 29018 Quimper Cedex
 Tel 02 98 10 34 00 – Fax 02 98 10 34 10
www.quimper-cornouaille-developpement.fr